



BERNIN MALIN

2016 • 2017



Chères Berninoises, chers Berninois,

Nous espérons que la pause estivale fut reposante afin d'entamer cette nouvelle rentrée, avec de l'énergie.

Notre traditionnel guide vous est proposé, financé par la mairie.

Il se présente par rubrique, avec toutes les informations importantes sur le village, les services, les commerçants, les artisans et les associations.

De petites évolutions sont à prendre en compte, le tissu local reste riche et le conseil municipal s'efforce d'apporter de l'aide à toute initiative.

N'hésitez pas à nous contacter pour faire partie du Bernin Malin l'année prochaine ou pour nous apporter vos suggestions.

En attendant, bonne lecture.

Très cordialement,

Cécile Rocca,
mairie de Bernin

5 Bernin

- 5 Historique
- 5 Présentation
- 6 Jumelage
- 6 Patrimoine

7 La mairie

- 7 Coordonnées, horaires d'ouverture
- 8 Conseil municipal
- 10 Services municipaux
- 11 Écoles
- 11 Agence Postale Communale
- 11 Conseils juridiques
- 11 Permanences endettement, surendettement et recouvrement des créances
- 12 Vie intercommunale
- 14 Conseillers départementaux
- 14 Députée

15 Information / concertation

- 15 Site internet
- 15 Journal municipal
- 15 Panneau lumineux d'information
- 15 Documents d'information
- 16 Commissions
- 16 Rencontres avec les élus

17 Emplois

- 17 Parc d'activités
- 17 Commerçants
- 17 Zone artisanale
- 18 Réseaux d'aide à l'emploi

19 Démarches administratives

- 25 Location de salles pour les particuliers
- 25 Objets trouvés
- 25 Nuisances
- 26 Déchets
- 28 Transports
- 29 Services intercommunaux

- 29 Assainissement
- 29 Cimetière
- 29 Culte

30 Relations aux administrés

- 30 Action sociale
- 30 Logement
- 31 Seniors
- 33 Personnes handicapées
- 34 Nouveaux arrivants
- 34 Police municipale
- 34 Service urbanisme
- 35 Service technique

36 Petite enfance

39 Enfance-jeunesse et vie scolaire

43 Jeunesse

44 Culture & Sport

- 44 Bibliothèque municipale
- 45 Le Cube
- 46 Tennis couverts
- 46 Centre nautique du Grésivaudan

47 Associations

- 48 Sport & Bien-être
- 55 Culture & Loisirs
- 64 Solidarité, Social & Humanitaire
- 66 Éducation & Citoyenneté
- 67 Autres associations

69 Professions médicales et paramédicales

71 Commerces

74 Artisans

78 Entreprises

84 Plan de Bernin

SANTÉ

Ambulance : 04 76 40 22 94
Centre Médico-social : 04 56 58 16 92
Centre Médico-Psychologique Enfants et Adolescents : 04 76 22 01 46
Hôpital Nord (La Tronche) : 04 76 76 75 75
Hôpital Sud (Echirolles) : 04 76 76 75 75
Médecin de garde : 04 76 08 08 38
Pharmacie de garde : pour connaître la plus proche : 39 15
Permanence pédiatrique (week-end et jours fériés) : 04 76 70 89 04

URGENCES

Centre antipoison : 04 72 11 69 11 (Lyon)
Gendarmerie de Saint-Ismier : 04 76 52 15 45
Police : 17
Police municipale de Bernin : 04 76 13 24 56
Pompiers : 18
SAMU et urgences médicales : 15
Urgences dentaires : 04 76 00 06 66
Urgences pédiatriques : 04 76 76 55 01

AIDES

Aides et informations aux victimes : 04 76 46 27 37
Allo enfance maltraitée : 119
CCAS (centre communal d'action sociale) : 04 76 92 35 57
Drogue info service : 0 800 231 313
Enfance et partage : 0 800 051 234
Femmes victimes, témoins de violences conjugales : 3919
Secours en montagne : 04 76 80 49 01
SOS Amitié : 04 76 87 22 22

RÉSEAUX

ERDF conseil clientèle : 0 810 050 333
ERDF dépannage : 0 810 333 338
GRDF conseil clientèle : 0 810 800 801
GRDF dépannage : 0 810 433 038
SIZOV : assainissement (eaux usées) : 04 76 52 52 28
[sauf en cas d'urgence : astreinte 7j/7j et 24h/24h au 04 76 61 39 34]

CALENDRIER 2016 SCOLAIRE 2017

zone A
Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges, Lyon,
Poitiers

zone B
Aix-Marseille, Amiens, Caen,
Lille, Nancy-Metz, Nantes,
Nice, Orléans-Tours, Reims,
Rennes, Rouen, Strasbourg

zone C
Créteil, Montpellier, Paris,
Toulouse, Versailles

SEPT. 2016	OCT. 2016	NOV. 2016	DÉC. 2016	JANV. 2017	FÉV. 2017	MARS 2017	AVR. 2017	MAI 2017	JUIN 2017	JUIL. 2017	AOÛT 2017
J 1 RENTRÉE V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30	S 1 D 2 L 3 M 4 V 5 S 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30	M 1 J 2 S 3 L 4 M 5 V 6 S 7 L 8 M 9 J 10 V 11 L 12 M 13 J 14 V 15 S 16 L 17 M 18 J 19 V 20 S 21 L 22 M 23 J 24 V 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30 M 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30 M 31	D 1 L 2 M 3 V 4 S 5 J 6 V 7 S 8 L 9 M 10 J 11 V 12 S 13 L 14 M 15 J 16 V 17 S 18 L 19 M 20 J 21 V 22 S 23 L 24 M 25 J 26 V 27 S 28 L 29 M 30 J 31	M 1 J 2 S 3 D 4 L 5 M 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30 M 31	M 1 J 2 S 3 D 4 L 5 M 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30 M 31	S 1 D 2 L 3 M 4 V 5 S 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30 M 31	L 1 M 2 J 3 V 4 S 5 J 6 V 7 S 8 L 9 M 10 J 11 V 12 S 13 L 14 M 15 J 16 V 17 S 18 L 19 M 20 J 21 V 22 S 23 L 24 M 25 J 26 V 27 S 28 L 29 M 30 J 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30	S 1 D 2 L 3 M 4 V 5 S 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30 M 31	M 1 J 2 S 3 D 4 L 5 M 6 J 7 V 8 S 9 L 10 D 11 M 12 J 13 V 14 S 15 L 16 M 17 J 18 V 19 S 20 L 21 M 22 J 23 V 24 S 25 L 26 M 27 J 28 V 29 L 30 M 31

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Avril 2015

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2017 et le samedi 27 mai 2017

Pour en savoir plus :
education.gouv.fr/calendrier-scolaire

facebook.com/EducationFrance
twitter.com/EducationFrance



BERNIN

Historique

Bernin, une évolution depuis 20 siècles. En latin, Bernin signifie "petit bois". Ce nom est mentionné pour la première fois au XI^{ème} siècle. Pour certains, Bernin – en patois Brenin ou Bregnin – découlerait du bas-latin Brena. Ce nom aurait été importé par les Sarazins lors de leurs invasions au VIII^{ème} siècle. D'autres soutiennent que Bernin dériverait du nom propre Brennos fréquent en Gaule. Une famille portant ce nom l'aurait donné à une propriété qu'elle possédait sur le territoire du futur Bernin. Bernin a élu son premier maire le 28 janvier 1790 : il s'appelait Jean-Philippe Colin. À cette époque le village comptait 896 habitants.

Présentation

Bernin est une commune qui s'étend sur 800 hectares environ. Au fil des années, Bernin a su se développer, tout en gardant un esprit authentique pour devenir un village chaleureux et accueillant, qui séduit ses quelques 3100 habitants. Le développement de sa zone d'activités qui accueille des entreprises d'envergure, a donné une nouvelle dimension à la commune en lui permettant la création de nouveaux équipements. Moderne et innovante, Bernin n'en reste pas moins attachée à ses valeurs patrimoniales.

Jumelage

Depuis 30 ans, Bernin est jumelée avec Kieselbronn, commune allemande du Bade Wurtemberg. Les échanges sont nombreux, très soutenus dès l'origine et se perpétuent aujourd'hui. Les échanges sont permanents, tels que des rencontres sportives et culturelles, ainsi que deux voyages annuels, tantôt à Bernin pour les Allemands et à Kieselbronn pour les Français. Au fil des années de vraies amitiés se sont ainsi créées.

Patrimoine

Bernin abrite de nombreuses maisons remarquables. Certaines, construites aux environs du XI^{ème} siècle, dont un ancien Prieuré, propriété privée, et deux maisons fortes : le château de Craponoz, propriété privée, et le château de La Veyrie (ou Véhérie) propriété communale, reconnu patrimoine de l'Isère, situé sur un point dominant avec une vue remarquable sur la vallée du Grésivaudan et la chaîne de Belledonne.





LA MAIRIE

Coordonnées, horaires d'ouverture

496 route départementale 1090
cixex 36
38 190 Bernin

Tél. 04 76 92 07 40
Fax. 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr
Site Internet : www.bernin.fr

Accueil (du public et téléphonique)

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h - 17h30
Mardi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	Fermé

Le samedi, **seul un service minimum d'accueil est assuré.**
(demande de carte d'identité, retrait de formulaires, informations diverses, etc...).

Le conseil municipal

Les élections municipales ont lieu tous les six ans. Le maire est élu par le conseil municipal à la majorité absolue lors de la première séance du conseil suivant l'élection.

Le nombre de conseillers municipaux d'une commune dépend de son nombre d'habitants.

Bernin compte 23 élus au lendemain des élections municipales (maire, adjoints, conseillers municipaux délégués et conseillers municipaux).

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an, le mercredi, à 20h15, au cours de séances publiques pour débattre de diverses questions et se positionner, par un vote, sur les délibérations à l'ordre du jour.

Organe de décision, il conduit les affaires de la commune : vote du budget, gestion des équipements communaux, attribution de subventions, etc.

Secrétariat du maire : 04 76 92 07 47



Cécile Rocca

Maire
Présidente du CCAS
Conseillère communautaire de la CCG en charge
du numérique et du haut débit

Les adjoints



Anne-Françoise Besson

1^{ère} adjointe
Associations et coordination
de la vie communale



Gabriel Sabatier

2^{ème} adjoint
Patrimoine, urbanisme et
foncier



Sophie Couderc

3^{ème} adjointe
Solidarités
Vice-présidente du CCAS



Christophe Duret

4^{ème} adjoint
Intercommunalité et
relations avec les administrés
Conseiller communautaire



Géraldine Moutet

5^{ème} adjointe
Enfance, culture



Claude Talon

6^{ème} adjoint
Finances et travaux

Les conseillers municipaux délégués



Noémie Brunier

Développement durable et relations avec le personnel



Lewis Davies

Sport et jeunesse



Hervé Lambert

Voiries, réseaux et enjeux énergétiques



Franck Lazzarotto

Sécurité et risques



Claire Stromboni

Communication

Les conseillers municipaux



Véronique Barbazza

(Membre C.C.A.S.)



Jean-Claude Bobillon

(Syndicat des eaux)



Francine Bombled



Jacqueline Cogne

(Seniors et membre C.C.A.S.)



Gilbert Giannini



Yves Guyot

(Agriculture et forêts)



Pascale Pellegrini



Céline Peysson
(Petite enfance, école
numérique)



René Régis
(Correspondant défense,
transports et déplacements
et membre C.C.A.S.)



Alain Salomon
(Jumelage)



Claude Vermeulen

Services municipaux

- **Accueil**

Tél. 04 76 92 07 40 - Fax. 04 76 08 97 22 - Courriel : mairie@bernin.fr

- **Secrétariat des élus**

Tél : 04 76 92 07 47 - Courriel : elus@bernin.fr

- **Direction générale**

Tél : 04 76 92 07 47

- **Urbanisme**

Tél : 04 76 92 35 59 - Courriel : urbanisme@bernin.fr

Permanences téléphoniques : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30

Accueil en mairie sur rendez-vous

- **Service technique**

Tél : 04 76 92 35 55 - Courriel : service-technique@bernin.fr

- **Enfance jeunesse**

Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

- **Vie associative**

Vie associative : Tél. 04 76 92 35 56 - Courriel : association@bernin.fr

Accueil des associations : Permanence le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 sur RDV après 17h30

Festivités et locations de salles : Tél. 04 76 92 07 41

- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

Sur rendez-vous

• **État Civil**

Tél : 04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

• **Communication**

Tél : 04 76 92 35 58 - Courriel : communication@bernin.fr

• **Comptabilité**

Tél : 04 76 92 07 42

• **Bibliothèque municipale "Françoise Giroud"**

Chemin de la Proula - Cidex 01 - 38190 Bernin

Tél : 04 76 08 89 34 - Courriel : bibliotheque@bernin.fr

• **Multi-accueil municipal "La Ribambelle"**

Chemin de la Proula 38190 Bernin

Tél : 04 76 08 88 41 - Courriel : creche@bernin.fr

• **Police municipale**

151 chemin de la Proula (ancienne caserne des pompiers)

Tél : 04 76 13 24 56 - Courriel : police.municipale@bernin.fr

Écoles

• **École maternelle**

Directrice : Marie Chevrier

459 chemin du Vivier, 38 190 Bernin - Tél : 04 76 08 85 42

Courriel : ce.0381917c@ac-grenoble.fr

• **École élémentaire**

Directrice : Laurence Gilles

459 chemin du Vivier cidex 45 A, 38190 Bernin - Tél : 04 76 08 12 40

Courriel : ce.0382468b@ac-grenoble.fr

L'agence postale communale

Le service postal est assuré à l'accueil de la mairie de Bernin aux horaires d'ouverture.

Conseils juridiques

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil.

Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Les permanences de l'avocat ont lieu un samedi par mois (sauf juillet et août) à la mairie de Bernin. Pour connaître les dates appelez le 04 76 92 07 40.

Les permanences du médiateur conseil ont lieu à la mairie de Saint-Ismier. Pour connaître les dates appelez le : 04 76 52 52 25.

Permanences endettement, surendettement et recouvrement des créances (CGI)

Une conseillère en économie sociale et familiale vous accueille et vous écoute sur rendez-vous.

Centre médico-social - 71 chemin des sources - 38190 Bernin - Tel : 04 56 58 16 91

Vie intercommunale

Encadrée par les massifs de Belledonne et de la Chartreuse, la vallée du Grésivaudan constitue un axe majeur de communication. La vallée suit le cours de l'Isère pour former un paysage rare, de qualité telle, que Louis XII la surnommait autrefois "le plus beau jardin de France". Aujourd'hui des zones d'activités orientées vers l'innovation et la haute technologie sont implantées dans la vallée : Inovallée à Meylan et Montbonnot, le pôle d'activités en microélectronique à Crolles (STMicroelectronics) et Bernin (Soitec, 40-30, Applied Materials, ...).

Compétences de la Communauté de Communes

Créée en 2009 la Communauté de Communes du Grésivaudan regroupe 46 communes depuis la fusion de Morétel-de-Mailles et Saint-Pierre-d'Allevard au 1^{er} janvier 2016, près de 103 043 habitants. Elle est constituée de 4 bassins de vie caractéristiques : le Moyen Grésivaudan, le Pays d'Allevard, le Haut Grésivaudan et les Balcons de Belledonne.

C'est 677 km², 42 000 ha de forêt, 11 100 ha de surfaces agricoles (17 % du territoire), 6 stations de ski, 2 stations thermales et 900 km de sentiers de randonnée. Elle a pour objectif de développer ce territoire à forte cohésion sociale, géographique, économique et historique en renforçant la solidarité entre les communes, en poursuivant la création d'emplois diversifiés et en proposant une offre équilibrée d'infrastructures et d'équipements publics.

Dans cette optique, des actions sont mises en place :

Le renforcement de la solidarité, en apportant des services à la population

- Logement : mise en place du Plan Local de l'Habitat (PLH), déploiement d'une opération d'amélioration de l'habitat (performance énergétique et adaptation de l'habitat à l'âge et au handicap et lutte contre l'insalubrité).
- Petite enfance, jeunesse : centre de loisirs, relais d'assistantes maternelles, halte-garderie, lieu d'accueil, espace d'écoute, de dialogue et de rencontre, etc.
- Personnes âgées : gestion de la maison de retraite à Froges.
- Services de proximité : maison des services publics du plateau des Petites Roches.

L'amélioration du cadre de vie

- Transports et déplacements : organisation du réseau de transport, favorisation des modes doux de déplacements, promotion du train, rabat des automobilistes et des bus vers les grands axes routiers, sécurisation des déplacements piétons et cyclistes.
- Loisirs, sport et culture : soutien des événements du Grésivaudan, favorisation de la mixité des publics, amélioration de l'offre culturelle et sportive en développant de nouveaux projets, gestion de divers équipements intercommunaux (espace Aragon, centre nautique de Crolles...).

Développement de l'économie et de l'emploi

- Création de zones d'implantation d'entreprises, aménagement de nouveaux espaces économiques au sein des parcs d'activités communautaires, développement de filière agricole et sylvicole, dynamisation de la filière touristique, plan d'action en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle, favorisation de l'économie sociale et solidaire, amélioration des filières du commerce et de l'artisanat
- Aménagement du territoire : accessibilité des espaces communautaires, schémas de cohérence territoriale de la région, mise en place d'une politique foncière.

- Protection et mise en valeur de l'environnement : mise en place du plan climat, contrat de rivière, collecte, élimination et traitement des ordures ménagères, entretien et valorisation des sentiers du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR).

Les évolutions à venir :

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) rend obligatoire le transfert des compétences eaux et assainissement à compter de 2018, ainsi que le transfert de la compétence promotion du tourisme en 2017.

Renseignements :

Communauté de Communes du Grésivaudan

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex - Tél : 04 76 08 04 57 - Fax : 04 76 08 85 61

Site web: www.le-gresivaudan.fr

Un journal : G L'INFO et une émission de télévision, sur TéléGrenoble

Élus de Bernin à la Communauté de Communes du Grésivaudan : Cécile Rocca et Christophe Duret.

Les conseillers ont été élus pour la 1^{ère} fois au suffrage universel lors des élections municipales de 2014.

• Syndicat intercommunal de la zone verte du Grésivaudan (SIZOV)

Le SIZOV est composé de 5 communes (Bernin, Saint-Ismier, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Nazaire-les-Eymes et Biviers) et exerce pour le compte des communes adhérentes les compétences à caractère obligatoire suivantes : Assainissement - Gendarmerie.

Délégués titulaires : Cécile Rocca, Christophe Duret, Gabriel Sabatier, Jean-Claude Bobillon, Gilbert Giannini

Délégués suppléants : Lewis Davies, Hervé Lambert, Alain Salomon, Yves Guyot

• Syndicat intercommunal des eaux de la Dhuy (SIED)

Délégués titulaires : Gabriel Sabatier et Jean-Claude Bobillon

Délégués suppléants : Lewis Davies et Yves Guyot

• Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (SIERG)

Délégués titulaires : Jean-Claude Bobillon et Yves Guyot.

• Syndicat intercommunal de la maison des personnes âgées (SIMPA)

Déléguées titulaires : Sophie Couderc et Jacqueline Cogne

Déléguée suppléante : Véronique Barbazza

• Syndicat mixte de gestion du parc naturel régional de Chartreuse (PNRC)

Déléguée titulaire : Claire Stromboni

Déléguée suppléante : Francine Bombled

- **Syndicat d'aménagement du bois français (SABF)**

Les représentants sont nommés par la Communauté de Communes du Grésivaudan.

- **Syndicat d'électricité de l'Isère (SEDI)**

Délégué titulaire : Hervé Lambert

Délégué suppléant : Claude Talon

- **Association départementale Isère Drac Romanche**

Délégué titulaire : Christophe Duret

Délégué suppléant : Jean-Claude Bobillon

- **Pompes funèbres intercommunales de la région Grenobloise (PFI)**

Déléguée titulaire : Anne-Françoise Besson

Conseillers départementaux

Le Conseil départemental de l'Isère compte 58 conseillers départementaux représentant les 29 cantons de l'Isère.

Le nouveau président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, a été élu le 2 avril 2015, ainsi que les 15 vice-président(e)s et les 4 vice-présidents délégués qui composent l'exécutif départemental.

Bernin dépend du canton du Moyen Grésivaudan qui comprend 17 communes (Bernin, La Combe-de-Lancey, Crolles, Laval, Lumbin, Revel, Saint-Bernard, Saint-Hilaire, Saint-Ismier, Saint-Jean-Le-Vieux, Saint-Mury-Monteymond, Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Pancrasse, Sainte-Agnès, La Terrasse, Le Versoud, Villard-Bonnot).

Les conseillers départementaux sont Bernard Michon et Flavie Rebotier.

Contact : Camille Chaussinand (collaborateur) - 04 76 00 37 45 - camille.chaussinand@isere.fr

Députée

Mme Geneviève Fioraso est la députée de la commune de Bernin.

Tél. 04 76 42 01 39

Mail : contact@genevieve-fioraso.fr



INFORMATION - CONCERTATION

Site internet

Le site Internet permet à chacun d'être informé de l'actualité et d'avoir accès à l'ensemble des éléments utiles à la vie des Berninois. Il offre la possibilité de télécharger un grand nombre de documents. Il comporte notamment un mini portail dédié à la vie associative et des mini-sites thématiques pour répondre aux besoins de l'actualité.

www.bernin.fr

Journal municipal

Le journal municipal, avec 6 numéros par an, informe les Berninois de l'actualité de la commune. Dans chaque numéro, un dossier spécial sera mis en lumière.

Contact : Service communication : 04 76 92 35 58 - Courriel : communication@bernin.fr

Panneau lumineux d'information

Un panneau lumineux, installé au centre du village, permet aux Berninois de connaître les événements qui se déroulent sur la commune ainsi que l'actualité (date des conseils municipaux, informations préfectorales, événements associatifs et communaux...).

Documents d'information

La commune édite des supports sous différents formats pour informer de la tenue d'événements ou manifestations, et pour convier les Berninois aux rendez-vous importants qui les concernent.

Commissions

Les commissions sont des lieux d'échanges, de réflexion et de concertation.

Ce ne sont pas des organes de décision. Elles émettent des avis et des propositions sur certains sujets qui seront ensuite soumis au conseil municipal.

Ces commissions se réunissent régulièrement et sont pilotées par des élus. Elles peuvent aussi être composées d'élus et de Berninois, préalablement inscrits. Dans ce cas là, les commissions sont appelées commissions extra-municipales.

Pour tout renseignement : 04 76 92 07 47

Rencontres avec les élus

La réunion publique est un moment d'échange entre les élus et les Berninois concernant un sujet fédérateur de la commune : budget, PLU, refonte d'un quartier...

Le maire et les élus en charge de délégations sont à la disposition des Berninois qui souhaitent les rencontrer, sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au 04 76 92 07 47 ou par mail elus@bernin.fr.



EMPLOIS

Parc d'activités

La zone d'activités de Bernin se situe entre la commune de Crolles et de Bernin. Elle offre aux entreprises un cadre privilégié pour leur développement et dispose aujourd'hui d'une sortie d'autoroute (demi-échangeur Grenoble Bernin, qui a évolué en 2014 pour permettre un retour direct sur Grenoble) et d'une desserte en transport en commun relativement structurée.

À Bernin, le parc technologique accueille, sur 23 hectares, des entreprises d'envergure internationale pour certaines d'entre elles. En 2013 le parc technologique comptait près de 1 300 emplois. Cette zone d'activités importante, contribue à la croissance économique de Bernin et au développement de la qualité de vie de ses habitants.

Commerçants

La présence à Bernin de commerces de proximité, de professions libérales liées à la médecine et la santé dynamiques et adaptés aux besoins des habitants, témoignent d'une certaine vitalité économique et du dynamisme de la commune de Bernin. Cela contribue également à l'animation du village, lieu de rencontres et d'échanges agréables. La volonté de la municipalité est d'accroître le volume des commerces de proximité pour améliorer l'offre faite aux Berninois.

Zone artisanale

Plus de 20 artisans, dans des domaines variés (carrelage, peinture, réparation automobile, viticulture, etc.), exercent leur activité dans la zone artisanale de Bernin.

À noter qu'une bonne dizaine d'artisans sont implantés hors zone artisanale et contribuent aussi à la grande diversité des métiers exercés.

Réseaux d'aide à l'emploi

- **Pôle emploi de Saint Martin d'Hères - Agence généraliste**

22 avenue Benoît Frachon 38400 Saint-Martin-d'Hères - Tél : 3949

- **MIE (Maison des Initiatives et de l'Emploi)**

29 chemin du Vieux Chêne 38240 Meylan - Tél. 04 76 04 14 50 - Fax. 04 76 04 14 57

Mail : mie-mife-est-isere@miemife.org - www.miemife.org

La Maison des Initiatives et de l'Emploi (MIE), de forme associative apporte une aide à la recherche d'emploi et à l'insertion. Elle est labellisée MIFE Est-Isère (Maison de l'Information de la Formation et de l'Emploi).

Elle propose les services suivants : l'accompagnement des chercheurs d'emploi, des publics dits "actifs en évolution professionnelle", des personnes souhaitant profiter du dispositif de validation des acquis (VAE) et des publics jeunes (16 à 25 ans), le développement des emplois de proximité et l'aide à la création d'activité.

- **Initiative Grésivaudan Isère** : la plateforme de développement économique du Grésivaudan, Initiative Grésivaudan Isère (IGI), est une Plateforme d'Initiative Locale, créée sous forme d'une association loi 1901 en 1998 à l'initiative des élus et des entrepreneurs du Grésivaudan.

IGI se mobilise pour le développement économique du Grésivaudan en soutenant la création et la reprise d'entreprise par une expertise rigoureuse des projets, l'attribution d'un concours financier et l'accompagnement post-crédation du futur chef d'entreprise.

Le prêt d'honneur accordé par IGI renforce l'apport personnel du porteur de projet et permet d'inciter les banques à le soutenir dans son projet de création ou de reprise.

Ses objectifs :

- Pérenniser les activités financées par un suivi rigoureux et dynamique des projets.
- Proposer des compétences externes par un parrainage des porteurs de projet.
- Insérer les porteurs de projets dans le réseau économique local du Pays du Grésivaudan.

Initiative Grésivaudan Isère :

Pépinière d'entreprises

Parc d'activité Eurékalp

38660 Saint Vincent de Mercuze

Tél : 04 38 92 04 01

www.igi38.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Bon à savoir : pour l'établissement de documents officiels, la présence du demandeur est obligatoire.

Actes de naissance, de mariage et de décès détenus sur la commune (copies ou extraits)

La demande peut être formulée par courrier ou auprès du personnel d'accueil de la mairie.

Pour une demande à l'accueil de la mairie :

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité officielle,
- Et tout document officiel établissant votre lien de parenté (livret de famille, acte ...).

Pour une demande par courrier :

- Indiquer le nom, prénom et la date (naissance, mariage, décès) de la personne concernée par l'acte
- Préciser les noms et prénoms usuels de ses parents ainsi que tout document établissant votre lien de parenté.
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Condition de délivrance : (Actes de moins de 75 ans)

Le demandeur doit satisfaire 3 conditions :

- Être la personne que l'acte concerne ou bien son conjoint, son ascendant, son descendant, son représentant légal.
- Être majeur ou émancipé.
- Être en mesure d'indiquer, lors de la demande, les nom et prénom usuels des parents de la personne concernée par l'acte.

Déclaration de naissance (survenue sur la commune)

La déclaration doit être faite dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance.

Le délai est repoussé si dans les 3 jours se trouve un week-end ou un jour férié.

Une naissance qui n'a pas été déclarée dans ce délai, ne peut être inscrite sur les registres que sur présentation d'un jugement rendu par le tribunal de Grande Instance.

La naissance est déclarée par le père, ou à défaut, par le médecin, la sage-femme ou autre personne qui aura assisté à l'accouchement.

La déclaration de naissance est faite à la mairie du lieu de naissance.

L'acte de naissance est rédigé immédiatement par un officier d'état civil.

Pièces à fournir :

- Certificat établi par le médecin ou la sage-femme
- La déclaration de choix de nom si les parents souhaitent utiliser cette faculté
- L'acte de reconnaissance si celle-ci a été faite avant la naissance
- Livret de famille pour y inscrire l'enfant, si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà.



Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent se faire recenser.

Qui doit faire la démarche ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Où se faire recenser ?

- À la mairie du domicile, si le jeune habite en France,
- Au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- Un livret de famille

Délais :

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le trimestre qui suit. Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, cette attestation n'est plus valable pour s'inscrire aux examens soumis à l'autorité publique.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.



Mariage civil

Deux personnes, même si elles ne sont pas de nationalité française, peuvent se marier en France, à condition qu'elles soient âgées d'au moins 18 ans et capables juridiquement.

Chacun des futurs époux doit :

- Donner son consentement,
- N'avoir aucun lien de proche parenté ou d'alliance avec le futur conjoint (dans certains cas, une dispense peut être accordée par le Président de la République),
- Ne pas être marié en France ou à l'étranger.

Le mariage est célébré dans la commune où l'un des deux futurs époux a son domicile ou sa résidence établie depuis un mois au moins à la date de la publication prévue par la loi.

L'officier de l'état civil va s'assurer que la personne qui lui demande de célébrer son mariage a des liens durables avec la commune et peut justifier d'une adresse dans le ressort de sa circonscription. Le mariage doit être célébré à la mairie.

Pièces à fournir :

- Copie intégrale de l'acte de naissance :
 - » De moins de 3 mois à la date du mariage si la naissance a eu lieu en France
 - » De moins de 6 mois à la date du mariage si l'acte est délivré dans un consulat
- Pièce d'identité,
- Justificatif de domicile récent.

Informations relatives **aux témoins** (noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession, domicile et carte d'identité). Si les futurs époux ont conclu un contrat de mariage : **certificat du notaire**. Pour les personnes de nationalité étrangère : des pièces spécifiques peuvent être demandées en fonction de chaque nationalité (se renseigner à la mairie ou au consulat).

Livret de famille

Le livret de famille peut être utilisé et demandé comme pièce justificative lors de l'établissement de certaines procédures administratives. Il indique les noms, dates et lieux de naissances des parents.

Il comporte, en général :

- Un extrait de l'acte de mariage des parents,
- Un extrait de l'acte de naissance du ou des parents à l'égard desquels la filiation est établie,
- Un extrait de l'acte de naissance des enfants issus d'une même union parentale.

Pour obtenir un livret de famille il faut s'adresser à la mairie de naissance des enfants ou à la mairie de célébration du mariage. Toute modification de l'état civil doit être mentionnée dans le livret de famille à la demande de la personne (divorce, changement de régime matrimonial, décès...). Il suffit de demander à la commune du domicile qui transmettra à la commune concernée.



Carte nationale d'identité

Présence indispensable du demandeur pour le dépôt du dossier ainsi que pour le retrait de la nouvelle carte (l'enfant mineur doit être accompagné par un des parents).

DOCUMENTS À FOURNIR : (originaux + photocopies)

» Pour une première demande :

- Présenter un passeport électronique ou biométrique
- Ou un passeport non sécurisé expiré depuis moins de 2 ans
- Ou à défaut de présenter un document ci-dessus, produire une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation ou une copie intégrale d'acte de mariage.

» Pour un renouvellement :

• Présenter la CNI sécurisée (plastifiée) expirée depuis moins de 2 ans ou un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans.

» En cas de perte ou de vol :

• 1 timbre fiscal de 25€

• En cas de vol : la déclaration à établir auprès des services de la Gendarmerie ou de Police Nationale et fournir un document officiel avec photo.

• En cas de perte : la déclaration peut être établie à la Mairie au moment du dépôt du dossier et fournir un document officiel avec photo.

Si le titre perdu/volé est expiré depuis plus de 2 ans, voir première demande.

» Dans tous les cas :

• **2 photographies d'identité aux normes ISO** (ne pas les découper et ne rien inscrire au dos)

• **Pour les dossiers d'enfants mineurs**, le parent qui se présente avec l'enfant, doit apporter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport - original + photocopie).

• **1 justificatif de domicile de moins d'un an, à la bonne adresse** (facture EDF, téléphone, eau, avis d'imposition ou quittance de loyer établi par une agence)

• **Pour les enfants majeurs vivant chez leurs parents**, ou si le requérant n'a pas de justificatif de domicile à son nom : fournir 1 justificatif au nom des parents ou du logeur + une attestation sur l'honneur de logement signée par l'hébergeant + photocopie de la pièce d'identité du signataire.

• L'original et la photocopie recto/verso de l'ancienne carte d'identité

EN CAS DE DIVORCE OU DE SÉPARATION DE PARENTS D'UN ENFANT MINEUR

La présence du représentant légal est obligatoire, outre celle de l'enfant lui-même.

• Couple marié : Fournir l'intégralité du dernier jugement de divorce ou de séparation désignant le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur. S'il y a une demande de résidence alternée, chacun des parents devra fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Le parent qui n'a pas l'autorité parentale ne peut en aucun cas faire une demande de CNIS pour son enfant.

• Couple non-marié : Fournir le jugement de séparation, si le couple en a fait établir un. S'il y a une demande de résidence alternée, les parents doivent établir une lettre commune avec signature des deux parents et photocopies de leurs pièces d'identité . De plus, chacun d'eux devra fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

• Pour les cas particuliers : Se renseigner auprès de la Mairie d'établissement du passeport ou de la Préfecture de votre département.

FEMME DIVORCÉE

Désirant garder l'usage du nom de l'ex-époux

Fournir l'intégralité du dernier jugement de divorce autorisant l'usage du nom de l'ex-époux.

JUSTIFICATIFS DE NATIONALITÉ FRANÇAISE POUR UNE 1^{ÈRE} DEMANDE

Demandeurs nés à l'étranger ou demandeurs nés en France de parents nés à l'étranger ou étrangers (sauf si le demandeur, d'origine étrangère, s'est marié avant 1973 : dans ce cas, obtention automatique, par le mariage, de la nationalité française).

Fournir le document prouvant la nationalité française du demandeur, soit :

• La déclaration de nationalité française ou d'acquisition de la nationalité française

• Le décret de naturalisation ou de réintégration

• Un certificat de nationalité française délivré par le Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence

• L'acte de naissance comportant la mention de la délivrance d'un certificat de nationalité française.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 2 janvier 2014 à des personnes majeures
- Les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les mineurs. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance



Passeport

La mairie de Bernin ne gère plus les demandes de passeport. Toutefois, les officiers d'état civil pourront vous expliquer la procédure à suivre et vous remettre la liste des pièces à fournir, ainsi que le dossier de demande de passeport.

Vous devrez alors vous rendre dans l'une des 26 communes de l'Isère, équipées pour l'établissement des passeports biométriques. Les mairies les plus proches de Bernin sont : la mairie de Meylan (04 76 41 59 00) et de Domène (04 76 77 23 81), sur rendez-vous, pourront traiter votre demande.

Présence indispensable du demandeur pour le dépôt du dossier ainsi que pour le retrait du passeport (l'enfant mineur doit être accompagné par un des parents).

DOCUMENTS À FOURNIR :

Se renseigner à l'accueil de la mairie de Bernin. Les agents vous remettront la liste des pièces et le document CERFA à remplir.

Titre de séjour

Depuis le 3 avril 2013, le dépôt des dossiers de demandes des titres de séjour ainsi que leurs retraits s'effectuent directement en Préfecture de Grenoble. La commune n'intervient donc plus sur ce type de dossier.

Rappel : Les membres de l'Union Européenne n'ont plus besoin d'établir de carte de séjour. Ils doivent être en possession d'un titre d'identité de leur pays, en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité).

Autorisation de sortie de territoire

Les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents **sont supprimées depuis le 1^{er} janvier 2013.**

C'est ce qu'indique une circulaire du 20 novembre 2012. Les documents qu'un mineur français doit posséder pour voyager à l'étranger dépendent de la date de son départ et de la destination.

Laissez-passer

Un laissez-passer peut être délivré aux enfants français âgés de moins de 15 ans. Ce document remplace la C.N.I. pour les déplacements dans les pays suivants : **Suisse, Italie, Belgique, Luxembourg.**

Il est établi gratuitement pour une validité de 3 mois et pour un seul voyage.

Pièces à fournir :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Si l'enfant est issu d'une famille naturelle, un acte de naissance du parent demandeur
- Un justificatif de domicile récent
- Une photo d'identité récente de l'enfant
- La pièce d'identité du parent
- Si les parents sont divorcés : le jugement de divorce pour l'autorité parentale.

Un seul document de demande peut servir pour plusieurs enfants de la même famille.

Certificat de résidence

Ce document s'établit immédiatement.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile récent à la bonne adresse.

Certificat de vie commune

La présence des deux personnes vivant ensemble est indispensable.

Ce document s'établit immédiatement.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité de chacun des demandeurs
- Justificatif de domicile récent à la bonne adresse.

Certificat de vie

La présence du demandeur est indispensable.

Ce document s'établit immédiatement.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile récent à la bonne adresse.

Copies certifiées conformes

Cette démarche se fait uniquement pour les documents qui sont destinés à l'étranger. Pour des documents qui ne sortent pas du territoire français, une photocopie suffit.

Légalisation des signatures

La présence du demandeur est indispensable. Il doit faire la démarche à la mairie de son domicile et signer le document devant l'agent chargé de la légalisation.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité du demandeur

Location de salles pour les particuliers

La mairie propose à la location trois salles communales pour l'organisation de fêtes privées le week-end.

- **Locations réservées uniquement aux personnes habitant ou travaillant sur Bernin :**

Le rez-de-chaussée de la Maison Michel (salles Oisans et Chartreuse), d'une capacité totale de 72 personnes.

Le club house du Cube (salles Noyer et Acacia), d'une capacité totale de 80 personnes.

- **Location ouverte aux personnes habitant ou travaillant sur Bernin ainsi qu'aux extérieurs :**

La salle des fêtes d'une capacité de 200 personnes (réouverture en janvier 2017).

Pour connaître les tarifs et effectuer les réservations, contacter le service en charge des locations par téléphone au 04 76 92 07 41.

Objets trouvés

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, Cube, etc.). Les objets sont répertoriés et gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clé, documents) ou donnés (vêtements).

Renseignements : 04 76 92 07 40.

Nuisances

Bruits "domestiques"

Sont considérés comme bruits domestiques, les bruits occasionnés par un appareil électrique ou à moteur (tondeuse, nettoyeur haute pression, taille haie, taille bordure, scie, tronçonneuse, perceuse, ponceuse, etc.). Ces bruits sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende jusqu'à 450 €.

Bruits de chantier

Les travaux sont autorisés du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les travaux de chantier sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 €).

Feux de jardin

En application du plan de protection de l'atmosphère, le brûlage des végétaux est FORMELLEMENT INTERDIT sur la commune. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral n° 2008 11 470 portant réglementation des déchets végétaux. Pour les exploitants agricoles et forestiers, veillez à prévenir la police municipale avant de faire un feu de jardin. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Déjections canines

Deux canisites existent sur la commune. L'un est situé à côté du parc de Kieselbron, l'autre à côté de l'entrée du cimetière, ainsi que deux distributeurs de sacs pour les déjections canines, un près de la pharmacie et un autre à proximité de la Place des Droits de l'Homme.

Pour le confort de tous, il est indispensable qu'ils soient utilisés pour votre chien.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (35 €).

Déchets

La collecte et le traitement des déchets ménagers des Berninois sont assurés par la Communauté de Communes du Grésivaudan. Collecte sur 29 communes soit environ 69 000 habitants. Les collectes s'effectuent le lundi matin (de 4h à 11h) pour les ordures ménagères et le mardi matin (de 4h à 11h) pour le tri sélectif. Merci de sortir les bacs la veille au soir.

La Communauté de Communes du Grésivaudan propose des bacs à ordures ménagères et des composteurs, en vente du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, aux tarifs suivants (selon éventuelles modifications de la CCG) :

BACS (Avant de vous rendre aux permanences, renseignez-vous sur l'état des stocks)		
Contenance	Type	Prix
140 litres	Vert (ordures ménagères)	44 €
240 litres		55 €
340 litres		98 €
660 litres (livrés à domicile)		230 €
140 litres	Bleu (tri sélectif)	Mis à disposition gratuitement, ils restent la propriété de la collectivité et doivent rester à l'habitation lors d'un éventuel déménagement.
240 litres		
340 litres		
660 litres (livrés à domicile)		

COMPOSTEURS (Avant de vous rendre aux permanences, renseignez-vous sur l'état des stocks)		
Contenance	Type	Prix
320 litres	Plastique recyclé	13 €
420 litres		16 €
300 litres	Bois autoclave	12 €
600 litres		25 €
800 litres		67 €

Les règlements se font uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.
Les bacs sont en vente lors des permanences à Montbonnot-Saint-Martin.

Contact Régie :

115 Allée de Galilée
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 08 03 03
dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

NOUVEAU !

Consigne de tri

Nouveau : tous les emballages en plastique se trient
Le tri des déchets plastiques est plus simple et plus facile.
Le geste de tri au quotidien pour les recyclables se simplifie. Une évolution de taille dans l'amélioration du recyclage des emballages en plastique.

Finis les hésitations...

Pots de yaourt, barquettes, sachets en plastique... Les hésitations de chacun face à son bac de recyclage sont désormais un mauvais souvenir. **Depuis le 1^{er} juin 2016, tous ces emballages vont dans la poubelle de tri pour être recyclés.**

Emballages à trier

NOUVEAU ! Depuis le 1^{er} juin 2016, finis les hésitations : tous les emballages en plastique se trient !



Tous les pots, barquettes, sacs et films en plastique



Bouteilles et flacons en plastique



Cartonnettes



Briques alimentaires

Emballages métalliques

 ECO EMBALLAGES

 Le GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



UN DOUTE, UNE QUESTION : www.le-gresivaudan.fr ou 04 76 08 03 03 (SERVICE DÉCHETS)

Informations complémentaires sur le site de la CCG : www.le-gresivaudan.fr
390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex - Tél : 04 76 08 04 57

Déchetteries

Dans le cadre des réflexions qui sont menées sur l'ensemble du territoire pour favoriser le réflexe du tri chez nos concitoyens, la communauté a souhaité ouvrir plus largement les déchetteries dont elle a la gestion directe.

Ainsi, il est dès à présent possible, pour l'ensemble des habitants du territoire, d'accéder librement aux déchetteries, aux horaires habituels : Crolles, Saint-Ismier, Le Touvet, St-Martin d'Uriage, Chamrousse, Pontcharra, le Cheylas, Crêts en Belledonne.

Les plus proches :

• **Déchetterie de Crolles** : 47, rue des Frères Montgolfier 38920 Crolles - Tél : 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30.

Ouverture 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45. Fermeture annuelle le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre. Pour les déchets dangereux (DDS) : avant-dernier mercredi de chaque mois de 11h à 15h45.

• **Déchetterie de Saint-Ismier** : Chemin de Vergibillon 38330 St Ismier - Tél : 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30.

Ouverture 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45. Fermeture annuelle le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre. Pour les déchets dangereux (DDS) : du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.

• **Déchetterie du Touvet** : La Prat 38660 Le Touvet - Tél : 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30.

Ouverture 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45. Fermeture annuelle le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre. Pour les déchets dangereux (DDS) : avant-dernier mercredi de chaque mois de 11h à 15h45.

Broyage de branches

Le Grésivaudan gère un site de dépôt des branchages à Saint-Hilaire du Touvet.

Renseignement : www.gresivaudan.fr - 04 76 08 04 57

Transports

Transports scolaires

Depuis septembre 2009, la Communauté de Communes du Grésivaudan est en charge de la compétence d'organisation des transports collectifs. À ce titre, elle gère et finance le réseau de transports collectifs qui dessert son territoire et de fait les transports scolaires.

Plusieurs offres de titres de transports sont proposées.

Info > Trafic Bus

Bénéficiez du service gratuit des transports du Grésivaudan qui permet de recevoir en temps réel les informations impactant les lignes régulières et scolaires du réseau. Intempéries, problèmes de circulation, travaux...

Pour cela, il est nécessaire de s'inscrire au service "Info>Trafic Bus" :

<http://www.clever.fr/formulaire/alerte-sms-transport/Gresivaudan/>

Une fois inscrit, une alerte SMS sera envoyée sur votre mobile pour vous avertir des perturbations en cours.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site de la Communauté de Communes du Grésivaudan : www.le-gresivaudan.fr ou contactez le 0 810 12 12 33.

Les dossiers de demandes de transport scolaire, Pass Juniors ou Pass Jeunes sont disponibles dans les collèges du territoire.

Transports Transisère

Vous pouvez trouver les lignes de transports en commun desservant Bernin sur le site de Transisère : www.transisere.fr

Services intercommunaux

Communauté de Communes du Grésivaudan

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex - Tél. : 04 76 08 04 57 - www.le-gresivaudan.fr

Assainissement

Tél. : 04 76 52 52 28

Sauf en cas d'urgence, astreinte 7j/7 et 24h/24 : 04 76 61 39 34

Cimetière

Situé à côté de l'église, le cimetière communal de Bernin comprend l'ensemble des terrains affectés à l'inhumation des personnes lorsque :

- Le décès a lieu sur le territoire de la commune.
- Le défunt est domicilié sur la commune quel que soit le lieu de décès.
- Le défunt est non domicilié sur la commune mais a droit à une sépulture de famille.
- Lorsque le défunt n'a pas de résidence en France.

Le cimetière est aménagé en deux secteurs :

- Un secteur traditionnel, avec des concessions pleine terre ou caveau.
- Un secteur cinéraire avec le columbarium, le jardin du souvenir et des concessions cinéraires (place de concession uniquement destinée aux urnes funéraires).

Tarifs des concessions à Bernin :

	Pour 15 ans	Pour 30 ans
Columbarium	480 €	957 €
Cinéraires 1m x 1m	94,50 €	189 €
Simple 1m x 2m30	129 €	252 €
Double 2m x 2m30	252€	498 €

Coordonnées et renseignements :

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter, au sein de la mairie, le service d'état civil : Fabrice Colliard au 04 76 92 35 57

Culte

L'église de Bernin est située au 543 Route Départementale 1090.

Les permanences sont assurées par les bénévoles de l'association paroissiale St Martin du Manival le samedi matin de 10h à 11h45, dans la cure, située à côté de l'église (entrée côté Belledonne). Les horaires des messes à Bernin sont affichés sur les deux panneaux à proximité de l'église ou sur le site de la paroisse de St Martin du Manival :

www.paroisse-stmartindumanival-cathisere.cef.fr

Contacts :

Catherine Roulet : 04 76 08 11 15

La cure : 04 38 92 03 93



RELATIONS AUX ADMINISTRÉS

Action sociale

Le **C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)** est administré par un conseil d'administration, présidé par le maire, qui comprend en nombre égal des élus communaux et des personnes qualifiées dans le secteur social (représentants d'associations). Le CCAS de Bernin anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population :

- Aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions,...
- Participation à l'instruction des demandes d'aide sociale et transmission aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil général, préfecture, sécurité sociale,...).
- Enfin il peut être délégataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le conseil général.

Le CCAS est un établissement public administratif communal.

Logement

Le service logement est en charge des demandes de logement social. Ces logements sont destinés, suite à une initiative publique ou privée, à des personnes aux revenus modestes qui auraient des difficultés à se loger sur le marché libre.

La demande de logement social peut se faire directement en ligne sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr.

Vous pouvez également retirer un dossier en mairie, où il vous sera alors transmis un formulaire de "demande de logement " avec la liste des documents à fournir.

Une fois le dossier complet, la mairie se charge du suivi du dossier.

Renseignements : Service logement - 04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

Seniors

Les seniors représentent 16% des Berninois. Des actions en leur faveur sont menées et différentes associations interviennent sur la commune afin de veiller au bien-être de nos aînés.

Portage des repas

Ce service communal propose la livraison des repas aux personnes âgées à leur domicile.

Tarifs : 7,00 € pour les personnes imposables - 4,57 € pour les personnes non imposables.

Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat, d'un laitage, d'un dessert, de pain et d'un potage pour le soir.

Renseignements : Service portage des repas

Tél : 04 76 92 35 57 / 06 85 18 95 09 / 04 76 72 81 75

Aide aux transports pour les seniors

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, une aide aux déplacements en bus entre Bernin et Grenoble a été mise en place.

Les modalités de prise en charge sont les suivantes : Remboursement par virement bancaire ou postal par le CCAS de 2 carnets de 10 trajets Bernin/Grenoble par année civile et par personne, pour les plus de 65 ans non-imposables sur le revenu, sur présentation d'un justificatif d'achat et de leur dernier avis d'imposition.

Vous pouvez déposer vos demandes au CCAS (joindre obligatoirement un RIB)

Renseignements : CCAS - Tél : 04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

Portage de livres

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, le CCAS a mis en place un service permettant aux Berninois de bénéficier d'un portage à domicile de livres de la bibliothèque. Ce service nécessite uniquement une adhésion à la bibliothèque d'un montant de 11,50 € par an, le reste étant pris en charge par le CCAS.

Renseignements : Bibliothèque municipale - 04 76 08 89 34 - bibliotheque@bernin.fr

La navette supermarché

Pour les personnes âgées, handicapées ou en difficulté temporaire, la commune propose tous les mardis après-midi une navette leur permettant de se déplacer de Bernin, jusqu'au supermarché Casino de Crolles.

Ce service est assuré par un taxi. Les usagers sont pris en charge chez eux et ramenés à leur domicile. Une accompagnatrice fait le voyage avec eux et les aide pour leurs courses.

Le coût est de 2,50 € par voyage, les tickets sont à retirer en mairie. Il est nécessaire de réserver avant le lundi midi.

Renseignements : CCAS - Tél : 04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

Plan canicule

Depuis 2004, le gouvernement a mis en place un Plan Canicule National, décliné en 3 niveaux d'alerte, qui définit les actions dans les domaines de la prévention et de la gestion d'une crise et qui repose sur la mobilisation de tous (Etat, collectivités locales, associations, professionnels de la santé...).

Ce plan vise notamment, à repérer et à intervenir auprès des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule. A ce titre, le maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées et personnes handicapées isolées et de tenir à jour, tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel. Cette inscription est volontaire.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bernin a mis en place une action relative au plan canicule, à savoir, l'inscription gratuite et facultative sur le registre confidentiel afin de soutenir et d'aider, en cas d'urgence, les personnes en difficulté ou sensibles aux fortes chaleurs.

Cela permet une vigilance active, voire une intervention ciblée.

Nous conseillons aux personnes âgées de plus de 65 ans ou fragiles de prendre contact avec le CCAS afin de s'inscrire sur ce registre.

Renseignements : CCAS - Tél : 04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Destinée aux personnes de 60 ans et plus, cette aide du Conseil Départemental permet de couvrir, en fonction des ressources, une partie des dépenses liées à la dépendance et ainsi garantir au bénéficiaire de vivre à son domicile dans de meilleures conditions.

Le dossier est à retirer en mairie.

Renseignements : CCAS - Tél : 04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

Les ateliers "seniors"

Différents ateliers sont organisés chaque année par le CCAS en direction des seniors de la commune. Entretien sa mémoire, prévenir les chutes, ou encore s'initier à l'informatique font partie des thèmes envisagés cette année encore.

Renseignements : CCAS - Tél : 04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

Associations d'aide

Plusieurs associations d'aide à domicile travaillent en partenariat avec la commune.

Les Berninois peuvent bénéficier de prestations telles que l'aide à la toilette, la garde de nuit ou encore la réalisation de tâches ménagères ou de travaux d'intérieur ou d'extérieur.

D'autres associations telles que l'ADEF à Crolles peuvent intervenir sur la commune.

Renseignements :

CASSIOPEE : 04 76 13 42 35

ADPA : 04 76 75 09 48

ADEF : 04 76 92 19 20

Maisons de retraite

EHPAD (Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes, antérieurement dénommé maison de retraite ou MAPAD). La mairie participe au financement de la maison cantonale de Meylan. 3 lits lui sont réservés. Il est important de déposer sa demande au plus tôt car les listes d'attente sont longues. Déposer un dossier n'oblige en aucun cas la personne à entrer dans un établissement dès lors que celui-ci la contacte mais permet d'anticiper l'avenir. Le service social pourra vous fournir des listes selon le secteur que vous recherchez ou selon le type d'accueil (foyer-logement, établissement médicalisé, accueil temporaire...).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service social de la mairie ou directement les maisons de retraite.

Renseignements : <http://www.aidesociale.com/>

- **Résidence Belle Vallée EHPAD** - 346 rue de Bretagne 38190 Froges - Tél. 04 76 45 36 00

- **Maison Cantonale des Personnes Âgées (SIMPA) - EHPAD**

2 avenue de Granier 38240 Meylan - Tél. 04 76 41 84 00

Une liste plus élargie est disponible auprès du CCAS.

DIGI "Domicile Inter Générations Isérois"

Cette association permet l'échange solidaire entre deux générations autour d'un dispositif de domicile partagé entre une personne âgée et un(e) étudiant(e).

Renseignements : <http://digi38.org>

Du lundi au jeudi de 15h à 17h, place de Metz 38000 Grenoble - Tél / Fax : 04 76 03 24 18

Activités et loisirs

Club Berninois : Cette association organise des activités de détente pour les seniors.

Jeu de 14h à 18h.

Renseignements : Monsieur Belfis, Président : 04 76 08 02 99

Personnes handicapées

Le Conseil départemental de l'Isère anime un réseau informant sur les droits et les prestations des personnes en perte d'autonomie grâce à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Pour toute demande vous pouvez la contacter par téléphone ou sur le site Internet (coordonnées ci-dessous).

Vous y retrouverez :

- Les aides et prestations pour les enfants handicapés

- Les aides et prestations pour les adultes

- Les aides et prestations pour les personnes âgées

En cas de difficulté d'autonomie, une demande de dossier handicap peut se faire soit en mairie, soit directement sur le site de la MDA.

MDA ou MDPHI :

15 Avenue du Doyen Louis Weil, 38010 Grenoble cedex - Tél. : 0800 800 083 (gratuit d'un poste fixe)

Permanence par téléphone ou visite : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Fax : 04 38 12 48 40 - Courriel : mda@cg38.fr - Site Internet : www.mda38.fr

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune de Bernin peuvent se présenter en mairie afin de mettre à jour leurs papiers mais aussi pour les informations concernant la commune (tri des déchets, interdictions liées à la commune, lois et normes en vigueur par rapport à leur propriété, etc.). L'accueil des nouveaux arrivants se fait début septembre lors du forum des associations.

Police municipale

Deux policiers municipaux sont au service des Berninois

- De 8h à 17h du lundi au vendredi
- De 8h à 12h le samedi

Ils assurent régulièrement une surveillance en soirée de 20h à 23h.

En dehors de ces heures, contacter le 17.

Opération tranquillité vacances

Lorsque vous partez en vacances, vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre habitation, maison individuelle ou appartement.

Pour cela, il vous suffit de remplir le document disponible : au bureau de la police municipale ou à l'accueil en mairie, ou de le télécharger sur le site internet de la mairie www.bernin.fr dans la rubrique police municipale puis de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie dans une enveloppe fermée ou de prendre contact avec les agents de la police municipale au 04 76 13 24 56.

Pendant votre absence et lors de leurs patrouilles, les 2 agents effectueront de fréquents passages près de votre habitation. Votre demande est également transmise à la brigade de gendarmerie de Saint-Ismier qui effectuera une surveillance lors de ses patrouilles.

Ce service gratuit est disponible toute l'année.

Contact : Police municipale - mairie - 496 RD 1090 38190 Bernin - Tél : 04 76 13 24 56

Service urbanisme

Ce service se tient à votre disposition pour toutes informations relatives au droit des sols. Renseignez-vous auprès des agents de ce service avant d'entreprendre des travaux.

Permanences téléphoniques : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30

Accueil en mairie sur rendez-vous

Contact : Service urbanisme - Tél : 04 76 92 35 59 - urbanisme@bernin.fr

Service technique

Les agents du service technique sont engagés au quotidien pour offrir le meilleur service public aux administrés. Le service technique représente un véritable soutien aux autres services de la commune. Chacun des agents est polyvalent afin d'assurer un service complet.

Leurs actions :

- L'entretien et la création des espaces verts (6 ha),
- L'entretien de bâtiments communaux (Cube, groupe scolaire, multi-accueil...),
- L'entretien des voiries et de la signalisation verticale,
- La mise en place des festivités communales et l'aide aux associations pour la logistique de leurs animations.

Les agents du service technique assurent également le déneigement de la voie publique en hiver. Afin d'être rapide et efficace, ils se relaient jour et nuit (durant cette période) pour surveiller les conditions météorologiques. Des engins de raclage voirie, de raclage/salage et des racloirs manuels sont mis à leur disposition pour exécuter à bien leurs missions.

Le service technique est en charge de la voirie et de la propreté urbaine de la commune. Des opérations de nettoyage (graffitis, poubelles...) et d'entretien (toilettes, signalisation, réseaux d'eau, amélioration éclairage public) font partie de leurs tâches quotidiennes.





PETITE ENFANCE

Multi-accueil

“La Ribambelle” est une structure municipale de 42 places, réparties en 3 unités : bébés, moyens et grands. Le multi-accueil existe depuis 1990. Il a déménagé dans des nouveaux locaux le 6 janvier 2014. La structure accueille des enfants de 10 semaines à 6 ans.

L'ordre de priorité est :

- Les familles résidant à Bernin
- Les familles travaillant sur Bernin, en fonction des places disponibles
- Les familles extérieures, en fonction des places disponibles

L'équipe encadrante est composée de professionnels (une infirmière puéricultrice, un médecin, une éducatrice de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance et expériences professionnelles).

Les repas sont confectionnés sur place par un cuisinier.

Inscriptions :

Les parents doivent prendre rendez-vous avec la directrice de la structure dès le début de la grossesse (ou lorsqu'ils le souhaitent si l'enfant est déjà né) pour établir une préinscription.

À l'occasion de ce rendez-vous, les parents se verront expliquer le fonctionnement et le règlement de la structure et à leur tour, ils feront connaître leurs besoins. Un dossier administratif et médical devra obligatoirement être constitué. Le tarif est calculé en fonction du barème CAF sur les ressources N-2 et du nombre d'enfants par famille.

Une période d'adaptation sera à prévoir avant l'accueil définitif de votre enfant.

Fonctionnement :

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 8h00 à 18h30.

La structure est fermée 3 semaines en été et une semaine entre Noël et le jour de l'an.

Renseignements : Multi-accueil municipal "La Ribambelle"

Maryse Besson - Directrice du multi-accueil

Chemin de la Proula - 38190 Bernin

Tel : 04 76 08 88 41 - Courriel : creche@bernin.fr

> ou sur le site de la mairie : www.bernin.fr

RAM - Relais Assistants Maternels

Le RAM "les Grési'mômes" est un espace gratuit et neutre de rencontres, d'échanges, d'orientation, d'écoute, de conseil et d'animation. Le RAM est le relais commun de Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes et Montbonnot dédié aux enfants, aux assistants maternels, aux gardes à domicile et aux parents.

Le RAM propose :

1. Temps collectifs - (Pour les enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s ou gardes à domicile exerçant sur l'une des 4 communes du RAM)

Sur inscriptions

- **Bernin** : Ancienne crèche, chemin de la Proula
Lundi et jeudi en alternance, entre 8h45 et 11h15

- **Biviers** :
Un mardi sur deux, entre 8h45 et 11h15

- **Montbonnot** :
• Ancienne halte-garderie, 279 chemin de Savardin
Un jeudi sur deux, entre 8h45 et 11h15

• Maison de la petite enfance, 635 rue Jean Monnet (Psychomotricité)
Un mardi et un vendredi par mois de 9h30 à 11h

2. Les permanences d'accueil des parents et des assistant(e)s maternel(le)s -

Uniquement sur rendez-vous (accueil possible sur les différentes communes quelle que soit la commune de résidence)

- **Bernin** : Ancienne crèche, chemin de la Proula

- **Montbonnot** : Maison de la Petite enfance, 635 rue Jean Monnet

- **Saint-Nazaire-les-Eymes** : Salle des deux colonnes, 385 chemin du village

Contact :

Bénédicte SOULE-NAN - Animatrice du relais assistants maternels (RAM) intercommunal

06 73 09 35 85 – bsoule-nan@le-gresivaudan.fr

(Le RAM est fermé le mercredi)

RAM Maison de la Petite Enfance

635 rue Jean Monnet 38330 MONTBONNOT

Assistantes maternelles

Sur la commune, 18 assistantes maternelles sont en activité dont vous trouverez la liste ci-dessous :

Vous pouvez aussi contacter le RAM qui dispose d'une liste avec les disponibilités à jour et peut vous accompagner dans vos démarches et votre rôle d'employeur.

Sandrine BILLET	311 chemin de Passe-Quatre	09 50 75 79 11 / 06 83 25 04 32
Stella CHAFFARD	149 chemin des Casernes	04 76 08 07 78
Joëlle CHAVATTE	168 chemin de Champ Jaillet	04 76 08 81 17
Sabine CHITOU	219 chemin des Vergers	06 19 10 01 01
Carine CINQUIN	244 chemin du Vivier	04 76 77 17 74 / 06 25 06 37 44
Ghislaine DIDIER (TEMPESTA)	587 chemin des Communaux	04 76 08 16 80
Jacqueline DUBOIS	932 chemin de Craponoz	04 76 08 14 01
Alexandra FOURGOUX	475 chemin de la Rousse	06 25 80 59 22
Fabienne LAMBERT	207 chemin des Batellières	04 76 08 95 30 / 06 87 19 85 85
Maria LEBREUX	113 chemin du Ballois	04 76 08 93 27
Brigitte LEGAIS	385 chemin des Vergers - Les Michelières 2	06 45 49 21 12
Corinne MARTINEZ	225 chemin de la Proula	04 76 45 80 22 / 06 74 24 26 22
Céline PEYSSON	198 chemin des Batellières	09 54 95 61 33 / 06 08 26 16 12
Christine PICCOLOTTO-CARRON	51 impasse du Ruisseau	04 76 08 91 03
Carène PIGNAT	57 chemin des Maréchaux	06 79 79 69 00
Béatrice POMMIER	374 chemin du Bas Bernin	04 76 08 96 82
Laëtitia RIGAUD	206 Lotissement Les Révoles	06 03 68 58 28
Michèle THIBAULT	121 chemin des Communaux	04 76 72 08 17



ENFANCE-JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Groupe scolaire Les Dauphins

Dans les écoles maternelle ou élémentaire, l'enseignement est assuré par l'éducation nationale. La restauration, le périscolaire, la gestion et l'entretien des bâtiments sont pris en charge par la commune. Les écoles maternelle et élémentaire se situent au sein du groupe scolaire "Les Dauphins". Il existe 4 classes pour l'école maternelle et 8 pour l'école élémentaire.

Un psychologue scolaire et un demi-maître E du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) interviennent communément aux deux écoles.

Fonctionnement :

Les horaires sont les suivants :

- École maternelle : lundi, mardi, et vendredi de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30, mercredi et jeudi de 8h20 à 11h30.
- École élémentaire : lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 8h20 à 11h45 et de 13h40 à 15h40, mercredi de 8h20 à 11h30.

Inscriptions :

Vous devez dans un premier temps vous munir d'une fiche d'inscription qui vous sera remise par le service enfance-jeunesse ou à télécharger sur le site Internet www.bernin.fr.

Par la suite vous devrez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle ou élémentaire.

Renseignements :

Groupe scolaire "Les Dauphins" 459 chemin du Vivier.

École primaire : Madame Laurence Gilles - Directrice - Tél. 04 76 08 12 40

École maternelle : Madame Marie Chevrier - Directrice - Tél. 04 76 08 85 42

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire situé à l'étage du groupe scolaire et sa salle annexe d'une trentaine de places à la maison Michel, peuvent accueillir les enfants de l'école élémentaire sur deux services et les enfants de l'école maternelle sur un service.

L'encadrement est assuré par une équipe mixte composée d'animateurs, d'ATSEM et de personnel de service selon les règles d'encadrement en vigueur.

Les menus établis à l'avance sont affichés à l'école (maternelle et élémentaire), au restaurant scolaire et sont également disponibles sur le site de la commune, www.bernin.fr.

Des repas thématiques sont proposés tout au long de l'année. Avant ou après le repas, des activités sportives, culturelles ou manuelles sont proposées aux enfants.

Inscriptions/annulations :

Les inscriptions annuelles se font auprès du service enfance jeunesse.

Il existe différentes possibilités de fréquentation :

- Profil régulier : un ou plusieurs jours de fréquentation fixe.
- Profil occasionnel : un ou plusieurs jours de fréquentation, à la demande, (selon disponibilités).

Les inscriptions et annulations quotidiennes sont possibles la veille avant 10h et pour le lundi, le vendredi précédent, à 10h au plus tard sur le portail Internet avec les codes d'accès donnés au moment des inscriptions. <https://bernin.les-parents-services.com/planning>

Renseignements :

Service enfance/junesse : Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

La garderie périscolaire

La commune propose un service de "garderie" pour les enfants, avant et après l'école, afin de soulager les familles dans l'organisation de leur emploi du temps.

La garderie périscolaire n'est pas une étude surveillée, l'enfant peut y accomplir diverses activités récréatives. Après un temps de goûter non fourni, diverses propositions d'activités sportives ou manuelles sont faites par l'équipe d'encadrement. Les activités se font en fonction de la demande des enfants.

Les salles sont aménagées pour permettre aux enfants de s'occuper librement et/ou de se reposer. Les contenus sont parfois en lien avec des événements festifs tout public organisés à Bernin (carnaval, fête des champions...). Les enfants sont alors invités à réaliser les préparatifs pendant le temps périscolaire voire à participer à l'événement s'il se déroule pendant ce temps là.

Les activités extérieures se déroulent dans l'enceinte du groupe scolaire voire dans un autre équipement municipal proche (petit gymnase, Cube, terrain de foot, plateau sportif...) selon les contenus mis en place.

Fonctionnement :

La garderie fonctionne le matin de 7h45 à 8h20 (sauf le mercredi), de 11h30 à 11h45 uniquement pour les maternels, de 13h00 à 13h30 pour tous et le soir de 15h40 à 18h30 pour les élémentaires et de 16h30 à 18h30 pour les maternels. La garderie périscolaire est ouverte à tous les enfants scolarisés du groupe scolaire des Dauphins et se trouve au sein même de l'école primaire. Cependant, étant donné les nombreuses demandes, la priorité est donnée aux enfants Berninois.

Inscriptions/annulations :

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants régulièrement ou ponctuellement, en fonction des places disponibles. Les inscriptions se font sur des tranches horaires selon les besoins des familles.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant ou d'annuler son inscription :

La veille avant 10h pour les mardis, jeudis, vendredis.

Le vendredi avant 10h pour le lundi, sur le portail Internet avec les codes d'accès donnés aux moments des inscriptions.

Renseignements :

Service enfance/jeunesse : Tel : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

Réforme des rythmes scolaires : Les temps d'activités péri éducatives

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des activités sont proposées aux enfants dès 15h40 jusqu'à 16h30 pour les élémentaires, le jeudi après-midi pour les maternels. Les enfants sont répartis par groupes d'âges et découvrent plusieurs activités se déroulant sur des périodes de vacances à vacances.

Les groupes sont affichés au portail des écoles chaque veille de rentrée de vacances scolaires.

En parallèle des activités, une garderie classique est proposée aux parents ayant des besoins ponctuels et limités de garde. Les enfants récupérés dans les classes par les animateurs sont répartis dans les différents groupes et sont en activité dans différentes salles du groupe scolaire et de la maison Michel.

Les activités sont animées par des animateurs du service et des intervenants spécialisés issus de la commune (associatifs ou habitants) et extérieurs.

La durée des activités est imposée afin de permettre aux enfants d'avoir un minimum de temps de pratique. A la fin de l'activité, les enfants peuvent soit partir seuls ou être récupérés par leurs parents, soit revenir en garderie classique avec les animateurs et partir plus tard selon les besoins de garde des parents et ce jusqu'à 18h30.

Au programme : des loisirs créatifs, des activités nature et environnement, des arts vivants, de l'éveil corporel et du multisports, de la détente, de la relaxation...

Tarifification personnalisée selon le quotient familial, une tarification "activité" différente de la tarification "garderie périscolaire" et disponible sur le site de la commune ou auprès du service enfance-jeunesse et vie scolaire.

L'aide aux devoirs

Une aide aux devoirs encadrée par un adulte compétent est proposée sur inscription préalable pendant la garderie périscolaire du soir et après les activités (TAP).

Renseignements :

Service enfance/jeunesse : Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

Associations de parents d'élèves

Les parents d'élèves sont représentés par deux associations :

- ALPE Association Locale de Parents d'Élèves : 06 48 81 04 06 – alpe.benin@gmail.com
- Le collectif « Parents Berninois » : 06 71 26 23 59 – parentsberninois38@gmail.com

Une association de parents s'occupe des festivités liées à l'école (fêtes de Noël et de fin d'année) :

- APE Association de Parents d'Élèves : 06 30 68 26 12 – ape.bernin@sfr.fr

Centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires.

Il est ouvert à tous les enfants berninois et extérieurs âgés de 3 à 12 ans. L'inscription est donnée en priorité aux Berninois.

Le programme d'activités est établi pour les mercredis de la rentrée aux vacances de Noël et de début janvier à fin juin, ainsi que pour chaque période de vacances scolaires (sauf Noël). Il est adapté selon les tranches d'âges :

Il privilégie dans ses contenus : **l'éveil, la découverte et le perfectionnement de différentes pratiques manuelles et sportives**. Des visites culturelles et des sorties en plein air sont aussi organisées. Le programme d'activités par période est envoyé par mail aux familles, affiché à l'école et consultable sur le site Internet www.bernin.fr.

Fonctionnement :

Selon les modes d'inscription choisis, les plages horaires d'accueil et/ou de récupération des enfants sont les suivantes :

8h30 à 9h30 : ouverture et accueil des enfants

9h30/11h30 : activité par groupes d'âges

NB : accueil matin uniquement pendant les vacances scolaires

11h30 à 12h : départ des enfants inscrits en demi-journée matin et arrivée des enfants inscrits en demi-journée après-midi avec repas.

13h30 à 14h : départ des enfants demi-journée matin avec repas et arrivée des enfants demi-journée après midi.

17h (le mercredi seulement)/17h30 à 18h30 : départ des enfants et fermeture du centre de loisirs.

Pour le mercredi à partir de 11h30 : accueil des enfants dès la sortie des classes pour ceux inscrits en après-midi + repas et 13h30/14h arrivée des enfants inscrits l'après-midi.

Inscriptions / annulations :

Plusieurs modes d'inscription sont possibles : inscription régulière ou ponctuelle, à la journée, demi-journée avec ou sans repas.

Les parents ont la possibilité d'inscrire ou d'annuler ainsi que d'effectuer des modifications sur leur profil d'inscription grâce au portail Internet et les codes d'accès remis au moment des inscriptions. <https://bernin.les-parents-services.com/planning>

Délais à respecter : le lundi avant 10h pour le mercredi suivant (mercredis des semaines scolaires).

Deux jours ouvrés avant 10h pour le 1^{er} jour des vacances scolaires.

Dans la limite des places disponibles selon encadrement mis en place.

Renseignements :

Service enfance/jeunesse - Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

Jeunesse

Collège et lycée

A l'issue de leur parcours élémentaire, les Berninois sont invités à fréquenter le collège de Saint-Ismier. Collège du Grésivaudan - Route de Chambéry - 38330 Saint-Ismier
Tél : 04.76.52.01.81 - Fax : 04.76.52.07.43

Les collégiens sont ensuite orientés vers le lycée du Grésivaudan :
Lycée du Grésivaudan - 1 avenue du Taillefer - 38240 Meylan - Tél : 04.76.90.30.53

Actions jeunes (matinées sportives, accueil jeunes ...)

Ce programme est disponible sur le site Internet de la commune ou en mairie.
Des actions en faveur des 11/17 ans sont mises en place lors des vacances scolaires.

Inscriptions :

Les places sont limitées, l'inscription est donc obligatoire et se fait avec vos codes d'accès personnalisés sur le portail internet "parents service" du service enfance, jeunesse et vie scolaire.

Renseignements :

Service enfance/jeunesse : Tél. 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

Le séjour d'été

Un séjour d'été est proposé chaque année aux enfants et aux jeunes de 7 à 17 ans, répartis par groupe d'âges.

L'un des objectifs principaux reste l'apprentissage de la vie en collectivité. Plusieurs destinations et hébergements possibles : montagne, lac, tentes, centre de vacances, tipi... le séjour est bâti en début d'année et l'information est donnée aux familles début mai par mail et sur le site de la commune.

Attention, les « Actions jeunes » doivent être réétudiées cette année ce qui pourra entraîner de possibles modifications sur ces accueils.

Renseignements :

Service enfance/jeunesse : Tél. 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr



CULTURE & SPORT

Bibliothèque municipale "Françoise Giroud"

La bibliothèque est un lieu paisible où chacun peut retrouver 12 000 documents en tout genre: romans, albums, bandes dessinées, documentaires, ouvrages sur la région, livres en gros caractères, revues. Des nouveautés sont achetées tous les deux mois environ.

Chemin de la Proula - Cidex 01 - 38190 Bernin

Tél. : 04 76 08 89 34 - Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Fonctionnement :

Vous pouvez emprunter 4 livres (dont 1 seule nouveauté et 1 revue) par personne pendant 3 semaines. Tarifs pour les enfants de moins de 7 ans : 7 €, adultes : 11,50 € et famille : 20 €.

Horaires d'ouverture :

Période scolaire :

Mardi : 16 h - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h 00 / 14 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h 30

Hors période scolaire :

Mardi : 16 h - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h 00 / 14 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h 30

Vacances d'été :

Mardi : 16 h - 18 h 30
Mercredi : 14 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h - 18 h 30

Le Pass'culture et le Portail des bibliothèques du Grésivaudan

Le Pass'culture Le Grésivaudan s'adresse à l'ensemble des habitants du Grésivaudan. Ce Pass nominatif est délivré dans votre bibliothèque de lieu de résidence moyennant le règlement de votre inscription. Ce Pass'culture vous permet d'emprunter gratuitement sur tout le réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

Le Portail du réseau des bibliothèques du Grésivaudan

Depuis janvier 2016, les collections des bibliothèques du Grésivaudan sont accessibles en ligne via le site du réseau des bibliothèques : www.bibliotheque.le-gresivaudan.fr

Tout lecteur muni de son Pass'culture peut consulter et réserver les livres, périodiques, CD et DVD disponibles.

Différentes ressources numériques sont également accessibles à partir du portail :

- Des livres numériques
- La presse
- Des films, fictions, documentaires, spectacles...
- Des modules d'autoformation (méthode de langue, bureautique, code de la route...)
- Des modules d'orientation, formation, insertion

Culture

De nombreuses associations de danse, musique, art plastiques et loisirs créatifs donnent à la Culture une place importante au sein de notre commune.

La bibliothèque municipale participe également à cette dynamique culturelle en accueillant de nombreuses expositions, en organisant des rencontres avec des auteurs et en participant aux manifestations telles que la semaine du goût, Ecrivains en Grésivaudan, les Arts du récit ou Giboulivres.

Le CUBE

À Bernin le sport est omniprésent, grâce à un grand nombre d'associations sportives et d'un complexe sportif et culturel inauguré en novembre 2009, le Cube.

Cet équipement de 4 000m² offre des possibilités conséquentes pour la pratique du sport avec ses deux salles de danse, sa salle multi-activités, son dojo, sa salle de combat, sa salle omnisports d'une surface de 1 170m² et son nouveau mur d'escalade.



Respectueux de l'environnement, ce bâtiment dispose entre autre, de panneaux solaires, d'éclairage automatique et d'un système de chauffage à géothermie.

Il est également à la disposition des écoles et du centre de loisirs.

Adresse : Chemin du clôt, 38190 Bernin

Tennis couverts

Une nouvelle infrastructure à Bernin inaugurée le 9 janvier 2016. Elle est composée de 2 terrains et d'un espace de vie contenant deux vestiaires. Cette nouvelle structure permet de pérenniser les activités tennistiques tout au long de l'année et de développer de nouvelles activités en direction des écoles.



Centre nautique du Grésivaudan

Le centre nautique est ouvert toute l'année 7 jours sur 7, avec trois nocturnes par semaine pour satisfaire toujours plus de nageurs. Il dispose d'un bassin de 25 mètres et d'un petit bassin d'initiation pour les enfants. Durant l'été, il s'ouvre à l'extérieur sur une pelouse.

Renseignements :

Centre nautique intercommunal (équipement intercommunal)

Rue Henri Fabre 38920 Crolles - Tél. 04 76 92 10 56

<http://www.le-gresivaudan.fr/73-centre-nautique-crolles.htm>

Horaires d'ouverture au public pendant l'année :

Lundi, vendredi : de 12h à 13h45 et de 19h15 à 22h

Mardi : de 12h à 13h45 et de 20h15 à 22h

Mercredi : de 11h15 à 15h45

Jedi : de 12h à 13h45

Samedi : de 12h à 18h

Dimanche : de 9h à 17h

Durant les petites vacances scolaires la piscine est ouverte du lundi au samedi de 12h à 18h et le dimanche de 9h à 17h. Nocturne le lundi et vendredi de 19h à 22h.

Liste des associations

49 Sport et bien-être

- 49 AAPPMA BELLEDONNE
- 49 ACCA DIANE
- 50 ALLIANCE GRÉSIVAUDAN JUDO
SECTION JUDO CLUB SIZOV
- 50 AMICALE BOULE DE BERNIN
- 50 ATELIER BOXE BERNINOIS
- 51 BAD'BERNIN
- 51 BASKET BALL CROLLES GRÉSIVAUDAN
- 51 BERNIN BIVIERS SKI
- 51 BERNIN YOGA
- 52 CAF GRÉSIVAUDAN
- 52 CLUB NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN
- 52 CYCLO CLUB BERNIN
- 52 ENTENTE SPORTIVE DU MANIVAL
- 53 FOOTBALL CLUB CROLLES-BERNIN
- 53 GRÉSIVAUDAN BELLEDONNE TENNIS DE
TABLE
- 53 GROUPE MONTAGNARD DES PETITES
ROCHES
- 53 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
- 54 HBC - HANDBALL CLUB CROLLES
- 54 ISÈRE GRÉSIVAUDAN FLOORBALL
- 54 LES CAVALIERS DU GRÉSIVAUDAN

- 55 RUGBY CLUB GRÉSIVAUDAN SIZOV
- 55 SPORTS NORDIQUES EN GRÉSIVAUDAN
- 56 TAI-CHI-CHUAN, QI GONG ET XPEO
- 56 TENNIS CLUB DE BERNIN

57 Culture et loisirs

- 57 ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
AVF MEYLAN GRÉSIVAUDAN
- 57 A CROCHES CHŒUR
- 58 AMZOV - ASSOCIATION MUSICALE
DE LA ZONE VERTE
- 58 APPLMG - ASSOCIATION POUR LA
PROMOTION DES PROFESSIONS LIBÉRALES
DE MUSIQUE DU GRÉSIVAUDAN
- 58 BAOBAB
ASSOCIATION DE JEUNES DE BERNIN
- 59 BERNIN LOISIRS
- 59 BERNIN'S SANTIAGS
- 59 BONSAÏ-CLUB DU GRÉSIVAUDAN
- 59 CENTRE INTERCOMMUNAL DE DANSE
- 59 CIRQ'HOP
- 60 CLUB BERNINOIS
- 60 CLUB PHILATHÉLIQUE DE BERNIN
- 60 COMITÉ DE JUMELAGE
- 61 COMITÉ DES FÊTES DE BERNIN
- 61 CONTACT

Liste des associations

61 CORPS EMOUVANCE

61 CY S'ART PRODUCTION

62 DRÔLES DE TISSUS

62 ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS

62 GRÉSIVAUDANSE

62 HAPPYTIME

63 JADE

63 JAMAIS TROP D'ART

63 LÉZARTS EN VIE

64 LOU PELAYA

64 MUSICA CROLLES

64 PAPOTES ET POPOTES

65 PATRIMOINE ET AVENIR EN GRÉSIVAUDAN

65 TOUR DE CHANT

65 UIAD

65 UICG

66 Solidarité, social et humanitaire

66 ADMR FAMILLE CHARTREUSE SUD

66 ADSB DU SAINT-EYNARD

67 BERNIN BÉKAMBA

67 CASSIOPÉE

67 L'ABRI SOUS LA DENT CROLLES-BERNIN

67 TRAVAIL ET PARTAGE

68 Éducation et citoyenneté

68 APE - ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

68 ALPE - ASSOCIATION LOCALE DE PARENTS D'ÉLÈVES

68 LE COLLECTIF "PARENTS BERNINOIS"

69 Autres associations

69 AMAP

69 AUMÔNERIE DU MANIVAL

69 ASSOCIATION PAROISSIALE SAINT-MARTIN DU MANIVAL

70 COMITÉ FNACA BERNIN

70 LES PROS DE BERNIN

70 REGARD D'ABEILLE

70 UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - DAUPHINÉ



Sport & Bien-être

AAPPMA - ASSOCIATION DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE BELLEDONNE Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Le domaine de l'association couvre la partie halieutique des bassins versant du Grésivaudan. Son domaine d'activité porte sur la gestion halieutique et la protection du milieu aquatique ainsi que la lutte contre la pollution, son domaine piscicole de 1^{ère} catégorie est constitué de ruisseaux et de lacs de montagne avec une population dominante de salmonidés ainsi qu'un domaine de 2^{ème} catégorie où la population piscicole reste le cyprinidé.

Tarifs - Voir tarification permis sur le site internet

Contact - Daniel TAPIAS - Président - 06 11 22 41 76 - daniel.tapias@sfr.fr

Autre contact - Jean-François BIGOT - Trésorier

<https://sites.google.com/site/belledonneaappma>

<https://www.facebook.com/AAPPMAlesPecheursDeBelledonne>

ACCA DIANE

Possible dès 16 ans avec permis de chasse validé.

Pratique du loisir de la chasse dans un esprit de gestion de l'équilibre de la faune sauvage afin de limiter les dégâts dans les cultures et en bonne entente avec les autres utilisateurs de la nature. Chasse fermée tous les vendredis dans le département de l'Isère.

Tarifs - Adhésion résidents Bernin 110 € pour la campagne de chasse.

Permanence - Sur convocation ou rendez vous

Contact - Thierry NOVET - Président - 06 70 84 25 74

Autres contacts - Jean-Claude BELLICARD - Trésorier
Claude CLET - Secrétaire

ALLIANCE GRÉSIVAUDAN JUDO SECTION JUDO CLUB SIZOV

À partir de 4 ans, compétition et loisir.

Approche pédagogique progressive basée sur la connaissance technique, la coordination des mouvements, le développement de la souplesse et le "respect des valeurs morales". Cours assurés par des professeurs diplômés d'état qui proposent un enseignement adapté à chaque tranche d'âge : judo technique, loisir et compétition, Ju-jitsu (self-défense) et préparation physique, cours de TAISO, une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme (gymnastique).

Tarifs - Adhésion + licence + cotisation à partir de 187 € par an.

Prix dégressif pour plusieurs pratiquants de la même famille.

Contact - *Philippe BRUN* - Président - 06 85 74 94 30 - www.agj38.fr

Autre contact - *Nicolas CHANSSEAUME* - Professeur diplômé d'état
nicolas.chansseaume@gmail.com

AMICALE BOULE DE BERNIN

Pour les sociétaires de 18 à 99 ans.

Détente sportive et conviviale, boule lyonnaise. Vendredi et dimanche après-midi, jours fériés et jours de concours.

Tarifs - Inscription 16 € (gratuit pour les femmes et les enfants)

Permanence - Au boulodrome vendredi et dimanche après-midi.

Contact - *Gilbert REY* - Président - 04 76 08 15 49

Autre contact - *Franck BOZON* - Secrétaire - 06 26 06 54 72
severine.rey38@free.fr

ATELIER BOXE BERNINOIS

Nouveauté : public enfant à partir de 10 ans.

Boxe anglaise Loisir (avec ou sans contact), boxing fitness, boot-camp, pilates.

Tarifs à l'année - 1 cours/semaine : 130 €

2 cours/semaine : 180 €

Pass pour tous les cours : 230 €

Tarif à la séance pour le bootcamp (Résistance Training) : 10 €

Horaires - Lundi : boxe anglaise : 2 cours 18h - 19h15 et 19h15 - 20h30

Mardi : Nouveau cours pour les enfants à partir de 10 ans de 18h à 19h15

Mercredi : boxe anglaise de 18h à 19h15 et boxing fitness de 19h15 à 20h30

Vendredi : pilates de 18h45 à 20h15 (si inscrit à un cours de boxe)

Samedi : boot-camp de 10h à 12h

Contacts - *Francis GENOVESE* - Entraîneur - 06 80 28 51 55

Johan GENOVESE - Entraîneur - 06 63 22 17 54

Autre contact - *Nathalie GENOVESE* - Présidente - nathalie.genovese@orange.fr
www.abb-gresivaudan.com

BAD'BERNIN

Badminton - jeu de volant

Pratique du badminton, en sport loisir, à partir de 10 ans. Une séance hebdomadaire le mardi pour les enfants (10-14 ans). Deux séances hebdomadaires, les mardis et vendredis pour les jeunes (plus de 15 ans) et les adultes.

Tarifs - De 70 € à 95 € / an

Contact - *Olivier TARAMASCO* - *Président* - 87, chemin du Teura - 06 74 59 10 41 - badbernin@free.fr - <http://badbernin.free.fr>

BASKET BALL CROLLES GRÉSIVAUDAN

Association sportive qui accueille des joueurs de tout âge voulant se former à la pratique du basket.

Le club forme, grâce à un encadrement diplômé, des joueurs et joueuses à partir de 6 ans, avec pour objectif de jouer au niveau régional en cadets, juniors et seniors. Des stages de perfectionnement sont organisés pendant les vacances scolaires.

Permanence - Gymnase Guy Bolès à Crolles

Les documents d'inscription ainsi que les dates de permanence sont disponibles sur notre site Internet

Tarifs - De 150 € à 210 €

Contact - *Alban LALOZ* - *Président* - crollesbasket@gmail.com (en priorité) - 06 16 91 02 20
www.basket-crolles.com

BERNIN BIVIERS SKI

Sorties de ski pour les enfants de 6 à 14 ans.

Durant 8 mercredis après-midi de janvier à mars, l'association Bernin Biviers Ski organise des sorties de ski pour les enfants de 6 à 14 ans. Les enfants découvrent le plaisir du ski au domaine des 7 Laux dans une ambiance familiale.

Tarifs - Berninois : 205 € / Extérieurs : 225 €

Contact - *Martine DYON* (*Biviers*) - *Présidente* - 06 19 54 58 29

Autre contact - *Cécile FALZONE* (*Bernin*) 06 88 77 35 59

berninbiviersskiclub@gmail.com

BERNIN YOGA

Pratique du Yoga, harmonie du corps et de l'esprit.

Trois cours hebdomadaires au Cube : le samedi de 8h45 à 10h15, le mardi de 9h à 10h30 et de 20h30 à 22h.

Matinées yoga (3 heures) : les samedis 19 novembre 2016, 25 mars et 10 juin 2017.

Tarifs - Inscription annuelle 235 € (19 € d'adhésion et de 72 € par trimestre).

Inscription par matinée : 26 € (24 € si déjà adhérent)

Contact - *Viviane GUERAUD* - *Présidente* - 04 76 08 89 56 - viviane.gueraud@wanadoo.fr

Autre contact - *Bruno EYMARD* - *Secrétaire* - 06 08 05 02 46 - beynard38@gmail.com

<http://www.bernin.fr/53-bernin-yoga.htm>

CAF GRÉSIVAUDAN

Club Alpin Français Grésivaudan.

Pratique des activités de montagne (ski alpinisme, randonnée, descente de canyon, alpinisme), en toutes saisons. Organisation de WE "multi-activités" famille (escalade, via ferrata, balade, sports de neige).

Le CAF Grésivaudan propose, une journée par mois, une école d'aventure jeunes offrant aux 12-16 ans une découverte des activités de montagne (escalade, ski de randonnée, spéléo, canyon, alpinisme, parapente). Il propose aussi des cours d'escalade jeunes (8-12 ans et 12-18 ans) sur le mur d'escalade à Bernin et une pratique libre adulte le soir.

Tarifs - Adhésion entre 40 € et 90 € licence CAF et assurance comprise.

Inscription au mur : 90 € supplémentaires

Contact - *Virginie LOLIES - Présidente* - caf-gresivaudan@ffcam.fr - www.caf-gresivaudan.ffcam.fr

CLUB NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

Pratique de la natation en loisir et en compétition pour les enfants à partir de 5 ans, adolescents et adultes.

Section "loisir" : enseignement de la natation et perfectionnement à partir de 5 ans et jusqu'aux seniors. Préparation à l'option natation du bac pour les lycéens.

Section "compétition" : natation course et synchronisée à partir de 7 ans

Les inscriptions sont possibles tout l'été à partir de notre site, pour tous renseignements et pour télécharger le dossier d'inscription consulter notre site web cngresivaudan.com.

Contact - 04 76 92 20 41 - cn.gresivaudan@free.fr

CYCLO CLUB BERNIN

Pratique du cyclisme de loisir et de randonnée, pour adultes.

Activités de cyclotourisme organisées pour les adhérents, sorties et randonnées collectives à partir de Bernin ou en départ déporté, le mardi et le samedi. Participation à des rallyes organisés par des clubs voisins, et à des brevets de randonneurs. Organisation de randonnées éloignées sur un week-end et de séjours itinérants ou non consacrés à la découverte d'une région en France ou à l'étranger.

Tarifs - Cotisation club en 2016 : 15 € + licence de la Fédération Française de Cyclotourisme à partir de 27 € + assurance à partir de 15 €.

Réunion de l'équipe de direction : Au Cube - salle Erable, le dernier jeudi de chaque mois de 19h à 20h30 (sauf juillet et décembre).

Contact - *Patrick BELLESSORT* - contact@cyκλοclub-bernin.fr - www.cyκλοclub-bernin.fr

ENTENTE SPORTIVE DU MANIVAL

Club de football appartenant au SIZOV et à la Communauté de Communes Le Grésivaudan

Regroupant 5 communes du canton (Bernin, Biviers, Montbonnot, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-Les-Eymes). Le club compte plus de 500 licenciés regroupés en 28 équipes pour 33 éducateurs. Pratique du football au stade Randon de Saint-Ismier et au stade de Montbonnot.

Tarifs - Licence sportive comprise : 125 € pour le premier inscrit de la famille, puis 100 € pour le second et 63 € pour le troisième.

Permanence - Le club tiendra des permanences d'inscription en septembre et octobre au siège, complexe sportif F.R Beriot à St-Ismier, les mardi, jeudi et vendredi de 18h à 20h et les mercredis de 13h30 à 19h30.

Contact - Michel CAUSSE - Président - 04 76 52 74 50 - esmanival@wanadoo.fr

Autre contact - Daniel CHABERT - Coordinatrice sportive - 06 82 55 64 18 - www.esmanival.fr

FOOTBALL CLUB CROLLES-BERNIN

Pratique du football. Au stade de Crolles - toute l'année.

Le football club s'adresse à tous les âges dès 6 ans, avec une orientation vers la compétition.

Les entraînements ont lieu durant la semaine et les compétitions le week-end.

Tarifs - Seniors : 180 € - Jeunes moins de 18 ans et féminines : 170 €

Permanence - Mercredi de 14h à 18h. Salle la Marelle à Crolles

Contact - Marc MESSINA - Président - 04 76 08 10 30 - fc-crolles-bernin@rafoot.org

www.fccb.footeo.com

GRÉSIVAUDAN BELLEDONNE TENNIS DE TABLE

Pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition. Enfants et adultes.

Pratique du tennis de table toute l'année loisir ou en compétition pour les enfants et les adultes. Cours dispensés dans les gymnases de Bernin, Crolles, Froges et Le Versoud (créneaux disponibles sur le site internet).

Tarifs - De 150 à 200 €

Contact - www.cbtt.fr

Christian GISOLO - Président - christian.gisolo@wanadoo.fr - 06 85 64 09 39

Nathalie GUILLAUD - Secrétaire - guillaud.nathalie@orange.fr - 06 74 01 95 36

GROUPE MONTAGNARD DES PETITES ROCHES

Club ayant obtenu le label « École d'escalade » de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade. Permettre à tous une pratique responsable et sécuritaire de l'escalade en salle mais aussi (c'est le but final) en site naturel.

Nous proposons des cours pour les enfants à partir de 5 ans mais aussi aux jeunes et aux adultes. Tous nos cours sont assurés soit par des professionnels possédant un Brevet d'État d'escalade soit par des initiateurs bénévoles titulaires d'un diplôme fédéral et ayant effectué un recyclage périodique (actuellement tous les 4 ans). Nous proposons également des créneaux libres pour les grimpeurs autonomes.

Les cours ont lieu soit sur le mur du Cube à Bernin soit sur le mur du gymnase du collège de Saint-Ismier. En outre nos adhérents autonomes ont accès à la petite salle de bloc du col de Marcieu.

Tarifs - Nos tarifs, inchangés par rapport à l'année dernière.

Adhésion : 36,4 € (adultes) - 22,8 € (jeunes) - 12,8 € (baby)

Licence : 42,1 € (adultes) - 29,4 € (jeunes)

Cours : 1h30/sem 160 € ; 2h/sem 210 € (adultes : 230 €) ; compétition (4h/sem) 380€

Baby : 40 € les 10 séances d'une heure

Contact - Robert BELLISSENT - Président - 06 62 69 11 07 - rbellisent@yahoo.it

Mireille GAILLY - Secrétaire - mireillegailly@wanadoo.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Gymnastique, randonnées pédestres et raquettes pour tous à partir de 16 ans.

Gymnastique tous les jours du lundi au vendredi sauf pendant les congés scolaires.

Horaires des cours de gymnastique - Lundi : 8h45- 9h45 Acti'Marche (en extérieur).

Au Cube : Lundi : 14h - 15h (seniors) - Lundi : 18h30 - 19h30 (Pilates) - Mardi : 8h45 - 9h45

et 9h55 - 10h55 (gymnastique) - Mardi : 9h55 - 10h55 et 11h - 12h (Pilates) - Mardi soir : 18h

- 19h et 19h10 - 20h10 (gymnastique) - Mercredi : 8h45 - 9h45 et 17h55- 18h55 (stretching)

- Jeudi soir : 19h25 - 20h25 (gymnastique) -

Vendredi : 8h45 - 10h et 10h05 - 11h20 (gymnastique) - Vendredi : 8h55 - 9h55 (stretching).

Tarif annuel gym (hors licence à 27,50 € et Extérieurs +10 €)

1h par semaine : 71 € ; Pilates à 112 € - 2h par semaine : 120 € - 3h par semaine : 155 € - 4h par semaine : 165 €

Contact gym - Michel GIRAUDIN - Président - 04 76 08 19 72 - gvbernin.presidentgir@gmail.com

Randonnées pédestres (raquettes l'hiver) :

Sorties à la journée, toute l'année : jeudi (3 niveaux + rando douce) et dimanche (rando mensuelle à niveau unique). Transport par covoiturage ou car (raquettes). Organisation de séjours rando.

Tarif annuel rando (hors licence à 27,50 € et Extérieurs +10 €)

Mardi ou jeudi : 26 € - Dimanche : 21 €

Contact rando - Marie-Françoise DURAND - 04 76 08 18 86 - m.mf.durand@free.fr

HBC - HANDBALL CLUB CROLLES

À partir de 6 ans.

Pratique du handball en loisir et compétition. À partir de 6 ans : mini-hand. De 12 ans à plus de 18 ans: compétition.

Contact - Yann OROY - Président - 06 01 40 71 19 - 1038041@handball-France.eu

www.hbc-crolles.fr

ISÈRE GRÉSIVAUDAN FLOORBALL

Pratique du floorball (Unihockey) en compétition et loisir – Sections jeunes et seniors.

Le Floorball est un sport de crosse, cousin du hockey sur glace, qui affiche aujourd'hui une identité forte avec des techniques, des tactiques, des règles et un équipement spécifiques et pointus. Joué en gymnase, à pied et avec une crosse en matériau composite, ce sport très dynamique est particulièrement accessible à tous.

Le club créé en 2008 dans la vallée du Grésivaudan propose des sections compétitions seniors (D1 et D2 nationales), loisirs mais aussi une formation à ce sport en devenir via des équipes jeunes. Huit jeunes formés au club joueront en équipe de France U19 les qualifications pour les championnats du monde en septembre 2016.

Tarifs - de 60 € à 110 €

Lieux d'entraînements - Gymnases de Bernin, Saint-Ismier et Montbonnot

Contact - Thierry FOURNIER - 06 28 94 33 90 - gresivaudan.floorball@gmail.com

www.gresivaudan-floorball.fr

LES CAVALIERS DU GRÉSIVAUDAN

Association pour la promotion de l'endurance équestre et l'équitation extérieure avec plus de 10 ans d'expérience.

L'association est adhérente à la Fédération Française d'Équitation (FFE). LCDG propose à ses membres licence pratiquant / compétition, inscriptions aux concours FFE Club et Amateur, toutes disciplines confondues. LCDG organise chaque année sa course d'endurance équestre en Grésivaudan, fin août. LCDG propose aussi aux organisateurs de courses un service de gestion de l'informatique avec le logiciel Assist'END, créé par l'association et agréé par la FFE.

Tarifs - Cotation : 10 €

Contact - lcdg.assoc@free.fr

Toutes les informations sur <http://lcdg.assoc.free.fr>

RUGBY CLUB GRÉSIVAUDAN SIZOV

Il n'y a pas d'âge pour découvrir les belles valeurs du RUGBY

L'école de rugby permet aux enfants de 5 à 13 ans de découvrir un rugby éducatif : respect de chacun et esprit d'équipe. Dès 14 ans, chaque catégorie se trouve engagée dans un championnat, toujours dans le respect des capacités de chacun.

Catégories : EDR : M6 / M8 / M10 / M12 / M14. Jeunes : M16 / M18. Seniors : à partir de 18 ans. Les "Tamalous" équipe de rugby "loisirs"/vétérans. Rugby à 5 mixte (Rugby à toucher).

Permanences - Pendant les entraînements des équipes. Voir planning des entraînements et coordonnées des responsables de chaque collectif sur le site du club : www.rcgresivaudan.com

Tarifs - de 130 à 200 € en fonction de la catégorie

Contact - *Georges PRADES - Président - 06 86 65 41 73*

Christophe DIDIER - Secrétaire - 06 29 11 58 11

Fax : 04 69 96 34 45 - rcginfos@gmail.com

SPORTS NORDIQUES EN GRÉSIVAUDAN

S'adresse à tous les publics de 6 à 99 ans.

Cette association a pour but de « promouvoir et développer » tous les sports nordiques : marche nordique (MN), course nordique, Trail, sports pour les enfants.

Des itinéraires dans toute la vallée sont réalisés.

Cours de marche nordique (confirmés et non confirmés)

Cours de « marche plate 2h » ou « 1h » (pers malades, ou invalides ou en convalescence...):

Stages enfants sports nouveaux une semaine à chaque vacances scolaires.

Course à pied « trails » adultes et enfants : courses en forêt (initiation).

Gym Champêtre (gym à l'extérieur : renforcement musculaire, stretching, ...)

Skike adultes et enfants : ski à roulette d'été avec freins (initiation).

Tarifs - adhésion simple 25 € (3 séances de MN) ; 5 € adhésion Stages enfants et tarifs en fonction de l'activité.

Contact - *Betty RAFFIN - Secrétaire - sportnordiquegresi@free.fr*

Permanence téléphonique le mercredi après-midi de 16h à 20h au **06 83 44 08 04**.

TAI-CHI-CHUAN, QI GONG ET XPEO

Adultes.

Enseignement de la gymnastique chinoise au Cube, Tai-chi-chuan, Qi Gong et XPEO.

Horaires - Lundi de 12h15 à 13h30, de 18h30 à 20h et de 20h à 21h15,
Mardi de 18h30 à 20h et de 20h à 21h15,
Mercredi de 10h à 11h15 et de 19h à 20h15.

Tarifs - adhésion : 30 € et participation 270 € - étudiants et chômeurs 240 € - paiement en 3 ou 4 fois possible.

Contact - *Christine GOSSERIES* - Présidente - 04 76 08 82 85 - c.gosseries@yahoo.fr
www.taichigrenoble.com

TENNIS CLUB DE BERNIN

Pour tous à partir de 4 ans du débutant au joueur confirmé.

Pratique du tennis toute l'année, détente, compétition, animations et stages.

4 courts extérieurs dont 2 éclairés, 2 courts couverts, un mur d'entraînement, un panier de basket, un espace mini-tennis et un club-house/vestiaires.

Tarifs -

Adhésions au Club (accès aux courts extérieurs et couverts - licence FFT offerte) :

- Adulte berninois : 150 € - non berninois 180 €
- Couple berninois : 255 € - non berninois 315 €
- Étudiant, demandeur d'emploi berninois : 95 € - non berninois 125 €
- Jeune (-18 ans) : berninois 75 € - non berninois 105 €
- Mini-Tennis berninois : 40 € - non berninois 70 €

Activités encadrées :

- Club Junior (jeunes et ados) : Saison complète (sept. à juin) : 210 € ; Sans période hivernale : 154 €
- Club Mini : Saison complète (sept. à juin) : 180 € ; Sans période hivernale : 132 €
- Stages - Vacances scolaires (hiver, printemps, été) : 150 € la semaine

Permanences - Mardi, Jeudi, Vendredi de 15h30 à 19h
Mercredi de 12h30 à 18h30
Samedi de 8h30 à 12h

Contact - Chemin du Vivier 38190 Bernin - 04 76 08 83 75 - tcbernin@orange.fr
www.club.fft.fr/tc.bernin



Culture & Loisirs

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES AVF MEYLAN GRÉSIVAUDAN

Vous arrivez de France ou de l'étranger, AVF (Accueil des Villes Françaises) Meylan Grésivaudan vous accueille !

Nouveaux arrivants, AVF Meylan Grésivaudan met à votre disposition des bénévoles :

- Pour vous informer et vous donner des renseignements personnalisés
- Pour vous familiariser avec la région dès votre installation
- Pour rendre plus agréable vos premiers contacts avec un nouveau cadre de vie
- Pour créer de nouvelles amitiés en favorisant la rencontre avec les habitants de la vallée, par des activités très variées pour adultes et famille, des sorties...organisées par des adhérents bénévoles

Avec nous vous réussirez votre nouvelle vie !

Tarifs - Cotation annuelle 42 € par famille - 25 € pour les - de 25 ans ou étudiants.

Permanence - Sur rendez-vous téléphonique au 06 89 11 08 17 (hors vacances scolaires)

Adresse postale : centre commercial des Buclos - 27 avenue du Vercors 38240 Meylan

Contact - Geneviève SANSON - Présidente - 06 89 11 08 17 - avfmeylan@gmail.com
www.avf.asso.fr

A CROCHES CHŒUR

Chant choral.

Vous avez envie de découvrir le chant choral mais vous ne savez pas comment faire ?

Vous hésitez à franchir le pas du « chantons sous la douche » au « chantons en chœur » ?

L'association A Croches Chœur rassemble des pratiquants du chant choral à 3 ou 4 voix mixtes. Il s'agit d'un chœur d'adultes. Pas d'exigence de connaissance du solfège, ni d'aptitude au déchiffrement d'une partition, mais nécessité d'une certaine assiduité. Nous recherchons des voix d'hommes en priorité... mais acceptons bien volontiers les voix féminines également. Le travail nécessaire n'empêche pas une bonne ambiance conviviale appréciée des choristes. La direction du chœur est assurée par Olivier SOLA.

Tarifs - 100 € d'adhésion (partitions incluses).

Horaires - Mardi de 20h30 à 22h30, un dimanche de travail par trimestre au Cube

Contact - Jean-Marc **POULET** - Président - 06 78 07 00 09 poulet.jm@orange.fr

AMZOV - ASSOCIATION MUSICALE DE LA ZONE VERTE

École de musique - cours individuels d'instruments - formation musicale - pratiques collectives.

Cours individuels d'instruments - cours de solfège classique, formation musicale musiques actuelles, groupe de rock, atelier jazz, chorale d'enfants, orchestre classique, ensemble à cordes. École de Bernin, Saint-Nazaire-Les-Eymes, Montbonnot, Saint-Ismier et Biviers.

« **NOUVEAU** : chorale adulte »

Tarifs - Actualisés sur le site www.amzov.fr

Permanence - Mardi, mercredi, vendredi de 15h à 18h - jeudi de 15h à 19h - mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le secrétariat est fermé le vendredi.

Contact - Serge **MOUTET** - Président

Autres contacts - Nadia **KHENNICHE** - Directrice musicale et pédagogie

Béatrice **DENISE** - Assistante administrative - 04 76 52 34 14 - amzov@orange.fr

APPLMG - ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS LIBÉRALES DE MUSIQUE DU GRÉSIVAUDAN

L'association APPLMG a été créée pour promouvoir et fédérer les professeurs de musique libéraux du Grésivaudan. APPLMG organise des concerts entre les élèves des différents professeurs, des cours de groupes, des masterclass, des animations musicales pour les mairies (fête de la musique, brocante...) et met en relation les particuliers et les professeurs de musiques pour des cours particuliers.

Tarifs - Adhésion 10 €

Contact - Stéphane **MARTINEZ** - Président - 06 08 15 21 47 - stephanemar@free.fr

BAOBAB ASSOCIATION DE JEUNES DE BERNIN

Public visé : Autonomes (16 - 25 ans et plus).

Favoriser, aider, accompagner la création de tous types de projets ou activités, créés par et pour les jeunes de Bernin et alentours, dans un esprit de partage et d'ouverture sur les autres. Organiser et participer à des échanges internationaux.

Tarifs - Cotisation annuelle 12,20 €

Contact - Jean-Christophe **GIRAUDIN** - Président - 06 07 14 31 34 - jcgiraudin@yahoo.fr

BERNIN LOISIRS

Venez jouer au tarot dans une ambiance amicale et décontractée.

Venez vous détendre.

Permanence - Le vendredi à 19h30 salle frêne au Cube

Contact - Jean-Claude BOBILLON - Président - 04 76 08 10 89

Régine PEYRONEL - Trésorière - 04 76 08 11 90

Jean-Marie LAPORTE - Secrétaire - 04 76 08 97 16

BERNIN'S SANTIAGS

Bernin'S Santiags vous propose des cours de Country, répartis suivant quatre niveaux : Danses partners débutants, Débutant, Novice, Intermédiaire et Avancé afin que chaque danseur puisse évoluer à son rythme. Inscription lors du forum des associations.

Horaires - Lundi : De 20h30 à 22h - Mardi : De 20h15 à 21h45 - Mercredi : De 19h à 20h30
Mercredi : De 20h30 à 22h - Jeudi : De 20h30 à 22h

Contact - Dominique FRANCESCHINI - Présidente - 04 76 08 82 19 ou 06 84 85 16 91
dodo52.df@gmail.com

BONSAÏ CLUB DU GRÉSIVAUDAN

Une association, proposant l'initiation et le perfectionnement aux techniques de la culture du bonsaï.

Réunions dédiées aux travaux d'entretien ou de créations, en rapport avec les saisons.

Animations, conseils et partage d'expériences sont au programme de la saison de septembre à juin. Exposition occasionnelle.

Tarifs - 45 €

Permanences - De 14h à 17h, deux samedis par mois

Contact - Jean-Pierre ARTHAUD - Président - 04 76 52 75 60 ou 06 17 33 49 85
bonsaclub.gresivaudan@orange.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL DE DANSE

La danse, travail sur soi et plaisir à partager !

Le CID propose l'enseignement de diverses formes de danse : classique, contemporain et jazz, ainsi que des cours de barre à terre et des ateliers d'improvisation en danse contemporaine.

Les cours sont dispensés à Crolles et Bernin principalement, ainsi qu'à Lumbin.

Ouverts à tous. Cours d'éveil à partir de 4 ans.

Organisation de stages, participation à divers évènements, notamment à l'Espace Paul Jargot, et ateliers en partenariat avec des artistes professionnels.

Permanence - Inscriptions aux forums de Bernin et de Crolles.

Contact - Edith PERRIER - Présidente - 06 83 44 07 12 - presidentecid@gmail.com
<http://cidanse.gresivaudan.free.fr>

CIRQ'HOP

École de cirque et de danse hip-hop.

École de cirque : cours tous les jours à partir de la marche jusqu'aux adultes. 3 cours les vendredis de 16h15 à 19h45 et 3 cours les samedis de 9h à 12h au Cube. Stages à la semaine organisés lors de chaque vacances scolaires (formule matinées ou journées).

École de danse hip-hop : Pour les jeunes à partir de 10 ans. 3 cours les vendredis de 17h15 à 20h45 au Cube. Plusieurs stages proposés au cours des vacances scolaires.

Tarifs - Cours annuels cirque et hip-hop : de 175 € à 245 € (hors adhésion 15 €, hors licence FFEC, hors réductions relatives au Quotient Familial). Stages : variable selon les stages.

Contact - contact@cirqhop.org - www.cirqhop.org

CLUB BERNINOIS

Pour les retraités.

Activités de détente, jeux, voyages, chant, randonnées pédestres (2 groupes de niveau), couture, tricot et broderie.

Tarifs - 23 €

Permanence - Randonnées pédestres le lundi et le mardi, chant le mardi à 17h, couture et tricot le mardi de 14h à 18h, activités de détente et jeux le jeudi de 14h à 18h.

Contact - Guy BELFILS - *Président* - 04 76 08 02 99

CLUB PHILATHÉLIQUE DE BERNIN ET AUTRES COLLECTIONS

Comment parcourir le monde en restant dans son fauteuil ?

En collectionnant les timbres et cartes postales.

Échanger, classer, collectionner les timbres, fèves, télécartes, cartes postales. Réunions tous les derniers samedis du mois de 14h à 17h au Cube, vacances scolaires comprises sauf juillet, août et décembre.

Salon des collectionneurs le premier dimanche de mars.

Tarifs - 5 €

Contact - Anny CHARRAS - *Présidente* - 04 76 08 17 06 - anny.charras@wanadoo.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

30 ans déjà ! Bernin et Kieselbronn fêtent les 30 ans d'amitié entre nos deux communes.

Depuis 1987, le comité de jumelage, en partenariat avec la commune, mène des actions pour renforcer l'amitié franco-allemande et sensibiliser à l'idée Européenne :

- Par des rencontres annuelles entre familles,
- Par des liens entre associations,
- Par la participation aux événements de la ville jumelée,
- Par des projets avec les écoles,
- Par des stages pour jeunes,
- Par des cours d'allemand pour adultes.

Tous les Berninois sont cordialement invités à s'associer à nous pour préparer l'accueil des amis de Kieselbronn lors du week-end de l'Ascension du 25-28 mai 2017 et participer à nos actions.

Réunions les premiers mercredis du mois, à 20h30, au Cube.

Tarifs - 10 € par personne ou 20 € pour un couple ou une famille. 35 € pour une association.

Contact - Gisèle LEMIERE - *Présidente* - 04 76 13 07 13 - 06 21 93 58 32 -

gisou.lemiere@wanadoo.fr

Autre contact - Yann-Kévin BARD - *Vice-président* - 06 02 19 74 82 -

yann-kevin.bard@orange.fr

<http://jumelagebernin.e-monsite.com>

COMITÉ DES FÊTES DE BERNIN

Festif : Animations annuelles diverses du village, vide-greniers, théâtre...

Aide logistique aux associations qui le souhaitent

Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont acceptées

Programme sur le site ou sur les bulletins municipaux

Contact - Claude VERMEULEN - Président - 04 76 08 07 37 -

comite.des.fetes.bernin@gmail.com

Autre contact - Anny CHARRAS - Trésorière - 04 76 08 17 06 (avant 20h)

CONTACT

« Une culture se doit d'être insatisfaite sinon elle succombe »

Alors... rejoignez-nous pour découvrir ce qui vous reste à connaître des infinies richesses de notre pays.

Favoriser les activités culturelles. Développer les rencontres entre les habitants de Bernin et des environs. Publication de 2 journaux par an. Organisation de soirées musicales, de conférences et de sorties (entre 1 et 6 jours suivant la destination).

Tarifs - 22 € / famille - 16 € individuel.

Contact - Jeanine BLACHE - Présidente - 04 76 08 11 13 - jeanine.blache@orange.fr

Autres contacts - Mme CHAPUIS - 04 76 52 30 48 / M. LEFEVRE - 04 76 08 12 72

CORPS EMOUVANCE

Entre art et vie, danser

Public : aucune expérience requise et pour tous âges.

Une invitation à dialoguer entre mouvement dansé, dessin, écriture, voix pour exprimer sa créativité.

Isabelle Jubert, danseuse, titulaire du DE en danse contemporaine, praticienne en Life/Art process® (Tamalpa Institute, Anna Halprin) vous propose de septembre à juin :

- Des ateliers hebdomadaires :

Parents-enfants de 4 à 7 ans

Enfants de 8 à 11 ans

Adultes tous niveaux

- Des stages à thèmes : en journée, en week-ends au Cube, résidentiels :

Adultes-enfants : 3 samedis après-midis dans l'année.

Danse et nature, danse et Life/Art, danse et pratique associée : mandala, land art, chant, écriture

La démarche du Life/Art s'appuie sur le principe que l'art est au cœur de la vie de chacun et que le mouvement est un langage.

Contact - Isabelle JUBERT - 06 18 28 70 49 - corpsemouvance@gmail.com

www.corpsemouvance.jimdo.com

CY S'ART PRODUCTION

Cy S'art est une association qui date de septembre 2015. Elle est le fruit d'une vie de spectacles, de films et de rencontres.

Aujourd'hui, un réseau s'est formé autour de cette association ce qui permet d'avoir des moyens techniques pour le cinéma et le théâtre mais aussi des personnes qualifiées (professionnelles ou non) prêtes à donner un coup de pouce quand il le faut.

Nous sommes ouverts à tous projets et tous niveaux et sommes là pour que chacun trouve sa place ! Que vous ayez écrit une histoire, une pièce, un scénario, que vous vouliez mettre en scène une pièce qui vous tient à cœur, que vous désiriez monter sur scène, tout est possible ! seule votre motivation compte !

Un spectacle par an prévu. La cotisation est de 15 € par an.

Contact - Cyrielle SAVELLA - Présidente - cy.sart.prod@gmail.com - 06 50 72 99 52

Facebook : Cy S'Art Production

DRÔLES DE TISSUS

Initiation et perfectionnement dans l'art du patchwork.

Réalisation d'ouvrages collectifs ou individuels, organisation et/ou visites d'expositions de patchwork. Travaux à la machine ou à la main. L'enseignement et l'apprentissage de cette activité nous obligent à limiter le groupe à une vingtaine de personnes.

Tarifs - 30 €

Permanence - Le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 au Cube et un vendredi par mois toute la journée.

Contact - Anne-Marie GUELIN - Présidente - 04 76 92 25 63 - 06 20 34 22 80
drolesdetissus@orange.fr

ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS

Dès l'âge de 5 ans, culture-loisirs.

Enseignement musical et pratiques orchestrales, musiques classiques et actuelles (pour tous à partir de 5 ans, ados adultes).

Pratiques collectives : Chorales classique et contemporaine (enfants et adultes), fanfare de l'est, big band, atelier jazz, orchestres (harmonie, jeunes, à cordes), musique de chambre, ensembles (percussions, guitares, accordéons).

Tarifs - Sur Internet : www.em-crolles.fr

Permanence - Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 16h à 18h en période scolaire (Espace Paul Jargot à Crolles). Inscription à partir de septembre.

Contact - Nicolas TSAGOURIA - Président - 04 76 92 16 39 - contact@em-crolles.fr

GRÉSIVAUDANSE

Pratique de la danse en couple (latine et standard), organisation de spectacles.

Stages ponctuels encadrés par des danseurs professionnels de haut niveau. Tous âges, tous niveaux.

Contact - Patrick DEREYMEZ - Président - 06 60 68 86 98 - gresivaudanse@gmail.com

HAPPY TIME

Apprentissage et pratique de l'anglais pour adultes.

Vous souhaitez vous remettre à l'anglais ou perfectionner vos connaissances ?

"Happy Time" sera heureux de vous accueillir au sein de petits groupes animés par un professeur anglophone, dans une ambiance conviviale !

Lundi 14h15 : conversation, mardi 14h : faux débutants, mercredi 10h : perfectionnement, mercredi 18h30 : perfectionnement, mercredi 20h10 : perfectionnement (cours créé si la demande est suffisante).

Cours hebdomadaire de 1h30, pendant 25 semaines, hors périodes de congés scolaires.

Tarifs - Inscription 25 € - Cours 225 €

Inscriptions au forum des associations de Bernin ou en contactant :

Contact - Marie-Odile COUTAZ - Présidente - 04 76 08 00 54 - jf.coutaz@free.fr

Autres contacts - Sabine BROQUET - 06 83 31 22 33

Rolande FORTIN - 04 76 08 09 96 - rolande.fortin@orange.fr

JADE

Activités manuelles : peinture sur soie et porcelaine, tableaux en sable, bijoux en résine.

Horaires - Mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 au Cube.

Contact - Annick TROCMET - Présidente - 04 76 33 13 57 - annick.trocmet@wanadoo.fr

Autre contact - Annick MULARD - Trésorière - 04 38 92 02 58

JAMAIS TROP D'ART

Apprendre les différentes techniques de la peinture

L'association a pour but de développer l'esprit créatif et de révéler les talents de chacun.

Nous nous appuyons sur les enseignements des grands peintres du XX^{ème} siècle qui servent de fil conducteur à notre apprentissage.

Les cours de peinture sont ouverts aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Plusieurs ateliers permettent à chacun et à tous niveaux de s'exprimer librement. Les cours se font essentiellement avec de la peinture acrylique et développent les techniques mixtes.

Horaires -

Cours enfants : lundi de 16h à 17h45

Cours adolescents : lundi de 17h45 à 19h45

Cours adultes : cours mensuel 1 samedi par mois et 3 week-end à thème

Stages enfants/adolescents pendant les petites vacances scolaires.

Contact - Hélène LAMBERT-PERONA - Présidente - 06 63 86 63 63 - peron Lambert@orange.fr

Informations et inscriptions au forum des associations de Bernin.

LÉZARTS EN VIE

À la croisée des arts vivants : chants, textes et corps mis en scène

Une façon originale de pratiquer le chant, le théâtre, les percussions et l'expression corporelle en mélangeant ces arts vivants.

Ateliers de pratique (8 personnes minimum et 20 personnes maximum par atelier)

Le mardi à l'Espace Paul Jargot à Crolles :

- 16h à 17h30 : Enfants de 6 à 9 ans (CP-CM1)

- 18h à 19h30 : Préados et Jeunes ados (CM2 et collège)

- 20h15 à 22h30 : « Troupes des LéZarts » (atelier « adultes engagés » nécessitant une expérience artistique vocale et/ou musicale et/ou théâtrale et un fort investissement avec engagement dans la création et le jeu de spectacles).

Le jeudi au Cube à Bernin :

- 16h à 17h30 : Enfants de 6 à 9 ans (CP-CM1)

- 18h à 19h30 : Préados et Jeunes ados (CM2 et collège)

- 20h15 à 21h45 : Atelier « Adultes détente » ne nécessitant aucune pratique préalable (création possible si le groupe le souhaite)

Tarifs - 175 € + adhésion individuelle : 15 €

Contact - Alain JOURDAN - Président - 06 32 19 98 08

Claire POUTIGNAT - Secrétaire - 06 70 83 62 32

Marine LOUISIN - Trésorière - 06 64 66 03 02

lezartsenvie@orange.fr

LOU PELAYA

Le groupe folk de Bernin

Notre objectif : se divertir par l'apprentissage des danses et des musiques traditionnelles et folkloriques de différentes régions de France et d'ailleurs.

Musiciens, vous pouvez nous rejoindre avec votre instrument favori. Danseurs, débutants ou déjà initiés, nous serons heureux de vous accueillir.

Nous animons vos soirées, bals folks, fêtes privées et publiques

Tarifs - 15 € l'année

Horaires - au Cube le mercredi de 20h30 à 22h30.

Contact - Nicolas CHAUMIER - Président - 06 70 10 94 25 - secretariat.loupelaya@gmail.com
<http://loupelaya.free.fr>

MUSICA CROLLES

2016-2017 : ouverture d'une quatrième classe découverte de 3 instruments (piano, guitare, batterie) avec prêts de guitare et clavier.

15 professeurs assurent un enseignement musical, en musique actuelle ou classique. Et aussi forment des groupes mis en scène lors d'auditions, concerts, spectacles.

Les instruments : Guitare électrique tous styles du rock au jazz, guitare acoustique (possibilité youkoulélé, charango), basse, piano, synthétiseur, saxophone, clarinette, flûte traversière, violon, batterie, accordéon chromatique ou diatonique, chant individuel ou en groupe.

Les ateliers multi-instruments enfants et adultes au choix :

- Groupe reprise et composition
- Groove et rythme
- Axé sur les thèmes de jazz et l'improvisation pour « débutants »

Tarifs - Adhésion familiale 30 €

Tarifs des cours : voir site <http://musicacrolles.com>

Permanence - Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30.

Contact - Laurent DEBOVE - Président

Autre contact - Fabien CIPPELETTI - Directeur - 04 38 92 01 32 - 06 50 22 12 58
musicacrolles@bbox.fr - <http://musicacrolles.com>

PAPOTES ET POPOTES

Tous en cuisine

Association d'échanges de savoirs autour de la cuisine, ouverte à tous à partir de 16 ans.

Tarifs - Adhésion : 20 € / 5 € par séance

Permanence - 1 mercredi par mois à 17h30

Contacts - Arlette DURET - 06 99 85 29 41 - papotesetpopotes@gmail.com
- Anne KERKOUR - 06 45 63 91 50

PATRIMOINE ET AVENIR EN GRÉSIVAUDAN

Association culturelle ouverte aux adultes et adolescents.

Promouvoir le patrimoine historique, architectural, artisanal, culturel, religieux, rural et paysager de la vallée du Grésivaudan. Défendre et sauvegarder ce patrimoine. Organiser des conférences, des itinéraires de découvertes et des manifestations culturelles patrimoniales.

Tarifs - Individuel : 10 € / Famille : 15 €

Contact - *Christiane RETOUT* - Présidente - 09 51 12 80 76 - patrimoine.avenir@hotmail.fr

TOUR DE CHANT

Apprendre à chanter accompagné au piano

Vous avez envie d'apprendre à chanter ? Vous serez accompagné au piano.

Séances en tout petit groupe. Pour les adultes et les adolescents à partir de 12 ans. Une séance hebdomadaire.

Tarifs - Adhésion 100 € /an

Inscriptions à Bernin lors du forum des associations

Contact - *Jean-Pierre BELVISO* - Président - 226, chemin des Vergers - 04 76 92 25 29

bermintourdechant@free.fr

UIAD

Université Inter-Âges du Dauphiné

Favoriser l'épanouissement intellectuel et culturel de toutes les catégories de personnes désireuses d'apprendre. Cours à Bernin - Psychologie : Tous les 15 jours : 130 € par an.

Contact - *Cédric MAZZONE* - Directeur - uiad.dauphine@wanadoo.fr - www.uiad.fr

UICG

Université Intercommunale du Grésivaudan

L'UICG est une association intercommunale à vocation culturelle qui se donne pour mission de proposer à ses membres, quels que soient leurs formations initiales ou leur âge, l'accès à différentes formes de savoirs. L'UICG propose des enseignements et des conférences dans les domaines des Lettres, des Arts et des Sciences. Le programme propose 39 cours ou ateliers dispensés dans 18 communes du Grésivaudan.

Horaires - Cette année quatre cours auront lieu à Bernin au Cube

Cours 1 : Marguerite Duras, sublime, forcément sublime ? (P. Terrone), les lundis à 18h30

Cours 2 : Atelier d'écriture : Bonne nouvelle, il était une fois un roman ... (P. Terrone), les lundis de 15h à 17h30

Cours 3 : Découvrir et comprendre la géologie alpine (C. Picard), les lundis à 18h30

Cours 4 : LASERS : historique, fonctionnement, applications (G. Chartier), les mardis à 18h30

Inscription au forum des associations.

Matinée d'ouverture du samedi 10 septembre à 10h à l'Espace Aragon

Contact - Siège social UICG, Espace Aragon, 19 bis Bd Jules Ferry, 38190 Villard-Bonnot

contact@uicg.fr - www.uicg.fr



Solidarité, Social & Humanitaire

ADMR FAMILLE CHARTREUSE SUD

Service d'aide et soutien auprès des jeunes familles.

Mise à disposition temporaire d'une T.I.S.F (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale, ex-Travailleuse Familiale) auprès des familles ayant des enfants en bas âge (- de 14 ans), en cas de grossesse difficile, naissance, surmenage, maladie d'un parent ou d'un enfant, accident, séparation, reprise d'activité... Dans le cadre des motifs retenus par la CAF.

Ce service intervient sur les communes de St-Ismier, Bernin, Montbonnot, St-Nazaire-Les-Eymes, et le Plateau des Petites Roches.

Tarifs - suivant le quotient familial de la CAF après son accord, accepte les CESU, participation déductible des impôts.

Contact - Martine RENAULT - Secrétaire (planning) - 04 76 40 60 66

Ou à défaut Michèle GARCHERY - Présidente - 04 76 52 27 93

ADSB DU SAINT-EYNARD

Association des Donneurs de Sang Bénévoles. De 18 à 70 ans.

Promouvoir le don du sang, informer, recruter de nouveaux donneurs. Une réunion trimestrielle pour la préparation des collectes en association avec l'EFS (Établissement Français du Sang).

Accompagnement des donneurs lors des collectes.

Tarifs - Adhésion 10 €

Contact - Janine BARBIER - Présidente - 06 85 29 63 75 - janine.barbier@cegetel.net

Autre contact - Sophie NUCCIO - 04 38 92 11 09 - 06 70 65 10 95 - nuccio.jeanclaude@neuf.fr

BERNIN BÉKAMBA

Association Pour la Santé Villageoise au Tchad.

L'association humanitaire Bernin Bekamba (antenne de l'APSVT) contribue au fonctionnement (bâtiments, médicaments, salaires) des 4 dispensaires créés par le Dr Maguy Nigri, pédiatre d'origine grenobloise. Le Dr Nigri et l'équipe sanitaire (38 tchadiens) veillent, en accord avec le gouvernement du Tchad, sur la santé de 80 000 villageois dans le sud du pays.

Bernin Bekamba organise des manifestations et suit les activités des 4 dispensaires.

L'intégralité des fonds collectés est reversée à l'APSVT. www.apsvt.fr

Tarifs - Pas de cotisation.

Permanence - Réunion tous les 2^{ème} mercredis du mois au Cube.

Contact - Magali CHIAPELLO-TUAZ - Présidente - 04 76 92 11 75 - magali.chiapello@wanadoo.fr

CASSIOPÉE

L'association doublement labellisée à votre service

Auxiliaires de vie, garde de nuit et de jour, ménage, repassage, courses, repas, aide de vie, assistance à personne dépendante, garde d'enfants + 3 ans, intervention auprès des personnes âgées dépendantes ou non et/ou handicapées.

Cassiopée a obtenu en janvier 2015 le renouvellement de la certification AFNOR intitulée "certification NF service" services aux personnes à domicile.

Cassiopée a également obtenu en décembre 2014 pour une durée de trois ans le Label CAP HANDEO pour son activité auprès des personnes en situation de handicap.

Contact - Jean CONTRERAS - Directeur Général - 04 76 70 08 08 (siège) - 04 76 13 42 35 (antenne grésivaudan) - gresivaudan@cassiopee.asso.fr - www.cassiopee.asso.fr

L'ABRI SOUS LA DENT CROLLES - BERNIN

Une action sociale et humanitaire à deux pas de chez vous...

L'association gère 2 locaux d'hébergement d'urgence, c'est-à-dire l'accueil et l'hébergement gratuit de personnes sans domicile, pour 3 à 4 nuits/mois ainsi que le repas et petit déjeuner. Nous apportons aussi un peu de réconfort.

Nous recherchons en permanence des bénévoles pour accueillir un soir par mois de 18h30 à 20h30, d'octobre à fin mai, ces personnes sans-abri, adressées par le 115.

Les locaux se situent à Crolles et à La Terrasse.

Pour nous contacter : contact@asdcrolles.fr - <http://asdcrolles.fr/>

Président - Jean Noël GARIBALDI

Contact pour Bernin - Martine LOZACH'MEUR

TRAVAIL ET PARTAGE

Un service pour vous, un avenir pour eux !

Créée à Bernin en 1987, l'association Travail et Partage a pour objectif d'agir contre l'exclusion professionnelle en vous proposant de vous faire aider (ménage, repassage, bricolage, entretien jardin) et d'entrer ainsi dans une démarche d'économie sociale et solidaire.

L'association se charge, en liaison avec vous, du suivi des salariés, éventuellement de leur formation complémentaire et de toutes tâches administratives.

Tarifs - Cotisation annuelle 10 € - Coût horaire : 17,50 € dont la moitié déductible des impôts.

Contacts - Anne LEGRAND - 04 76 08 18 65

Autre contact - Entretien jardin - 04 76 47 18 33



Éducation & Citoyenneté

APE - ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

Association des Parents d'Élèves en charge du Sou des écoles pour financer les projets éducatifs des enseignants.

Fêtes autour de l'école :

- Passage du père Noël et de ses lutins
- Organisation du carnaval
- Fête des écoles en juin

Permanence - Réunions ponctuelles au Cube. Affichage à l'école et au périscolaire.

Contact - Edith BEGUERY - Présidente ; ape.bernin@sfr.fr

Autres contacts - Romy BRUN - Secrétaire

- Cédric CESA - Trésorier

ALPE - ASSOCIATION LOCALE DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'association ALPE propose de représenter les parents des enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire de Bernin, en étant leur relais auprès des enseignants et de la commune.

Contact - Emmanuel PERRIN - Président - 06 48 81 04 06 - alpe.bernin@gmail.com

<https://www.sites.google.com/site/alpebernin/association>

LE COLLECTIF "PARENTS BERNINOIS"

Association de parents d'élèves

Assurer la représentation des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Bernin.

Contact - Frédéric FALZONE - Président - 06 71 26 23 59 - parentsberninois38@gmail.com



Autres associations

AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

But de l'association : établir un lien direct entre le producteur et le consommateur par la livraison de produits frais, locaux et bio de préférence.

Contact - Emmanuel PERRIN - Responsable AMAP Bernin

Autre contact - Ghislaine ROUSSET - Interface Alliance/AMAP - ghislaine.rousset@aliceadsl.fr
contact@alliancepec-iseregre.org - www.alliancepec-isere.org

AUMÔNERIE DU MANIVAL

Aumônerie du collège du Grésivaudan (Saint-Ismier).

Contact - Véronique MARTINELLI - Responsable pastorale - 04 76 52 33 03

ASSOCIATION PAROISSIALE SAINT-MARTIN DU MANIVAL

Participation à la mission de l'église, à la gestion financière, matérielle et sociale de la paroisse.
Permanence - Relais église de Bernin à la cure de Bernin le samedi matin de 10h à 11h45.

Contact - Anne-Marie PISON - Coordination du relais - 06 77 14 39 23 -
anne-marie.pison@wanadoo.fr

Autre contact - Bruno FABRE - Trésorier - 04 76 52 38 88 - cd.fabre@orange.fr
La cure : 04 38 92 03 93

COMITÉ FNACA BERNIN

Entretenir les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens combattants d'Algérie.

Tarifs - Cotation FNACA + Calendrier : 25 €

Contact - Roger BAROZ - Président - 04 76 08 09 16 - danielle.baroz@club-internet.fr
<http://www.fnaca.org/>

LES PROS DE BERNIN

Association regroupant commerçants, artisans et professions libérales pour la promotion et la défense du service de proximité à Bernin.

Contact - Bénédicte ROSIER - Présidente - 04 76 03 24 09

Autre contact - Philippe MORHAIN - Vice-Président - 04 76 08 02 60

REGARD D'ABEILLE

Rucher collectif.

Utiliser le vecteur de l'abeille comme témoin de l'environnement et de la biodiversité en lien étroit avec la vallée du Grésivaudan. Gestion d'un rucher collectif.

Tarifs - Cotation de 15 €

Contact - Sophie CIRCAN - Présidente - 06 43 18 13 70 - sophie.circan@gmail.com

UNC DAUPHINÉ

Union Nationale des Combattants – Dauphiné

- Défense des intérêts des adhérents : combattants de tous les conflits passés et présents, anciens militaires d'active, de réserve et du contingent, sympathisants et veuves de guerre.
- Manifestations mémorielles
- Expositions sur les principaux conflits
- Aide aux enseignants pour l'illustration des cours d'Histoire par des anciens combattants
- Actions humanitaires
- Collaboration avec le correspondant de défense de la municipalité

Contact - Pierre CHAUVET - 06 01 79 15 18 - pierre.chauvet@wanadoo.fr

Autre contact - Patrice LIORET - 04 76 08 98 29 - patricelioret@yahoo.fr



Professions médicales et paramédicales

Dentiste

CHABOUD Étienne

181 chemin de la Proula

04 76 08 10 34

Infirmier : cabinet, soins à domicile

PAMPIGLIONE Muriel

326 chemin de Bois Claret

06 09 46 71 12

04 76 08 98 80

Kinésologue - magnétiseur - ostéopathe - médecine chinoise

PELLORCE Gaëlle

3 chemin de la Côte

06 70 31 09 48

Kinésithérapeutes, masseurs

MUYL Nicolas

231 route départementale 1090

04 76 08 92 22

ROIGT Pierre

231 route départementale 1090

04 76 08 92 21

Médecins généralistes

BRAILLON Laurence

181 chemin de la Proula

04 76 08 80 84

DE NEEF Alain

57 chemin des Maréchaux

06 83 94 19 38

04 76 92 26 61

PALIARD Bruno / SEJOURNE Claire

162 route départementale 1090

04 38 92 12 97

Méditation - gestion du stress et des émotions

ASSIER Anaël

3 chemin de la Côte

06 74 08 35 61

Ostéopathe

ADAMKIEWICZ Laurent

257 route départementale 1090

04 76 92 28 93

Psychanaliste jungienne

DAYOT - SCHNETZLER Elisabeth

117 chemin des Batellières
35 lot Bel Horizon cidex 48A

04 76 92 13 65



Commerces

Atelier de peinture

GALERIE ATELIER NICOLE SIBILLE - PALIARD

Route départementale 1090

04 76 71 07 29

Banque

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

415 chemin des Vergers

04 38 92 18 90

Boucherie-charcuterie

BOUCHERIE DE BERNIN

100 route départementale 1090

04 76 08 01 25

Boulangeries - Pâtisseries - Viennoiseries

BOULANGERIE PÂTISSERIE LATOUCHE

247 route départementale 1090

04 76 08 96 87

Fax. 04 76 90 07 63

LA BOULANGE

117 route départementale 1090

09 83 40 02 60

Chambre d'Hôtes - Gîte rural

GÎTE RURAL

86 Chemin des communaux

04 76 08 01 72

Coach sportif à domicile et instructeur marche nordique

COACH SPORTIF

57 Chemin des Corallines - Cidex 60a

06 83 44 08 04

www.coachingresivaudan.fr

Coiffeur

COIFFURE MOD & TIFF

192 route départementale 1090

04 38 92 02 30

www.modettiff.fr

Courrier, Colis (envoi, distribution)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mairie de Bernin - 496 route départementale 1090

04 76 92 07 40

Fleuriste

SALOMON FLEURS

207 route départementale 1090

04 76 08 14 41

Hôtel - Réception - Mariage - Séminaires - Réunions

ESPACE CONGRES

134 chemin des Fontaines

04 76 52 95 82

www.domaine-des-fontaines.com

HOLIDAY INN EXPRESS

134 chemin des Fontaines

04 76 52 95 80

www.domaine-des-fontaines.com

Immobilier

3 A IMMOBILIER

385 chemin des Vergers

04 76 08 80 30

www.3a-immobilier.com

CIMM IMMOBILIER

117 chemin des Batelières, cidex 48

06 03 79 06 07

philippe.petit@cimm-immobilier.fr

IMMOBILIÈRE ROSIER
Route départementale 1090

04 76 03 24 09
www.immobiliere-rosier.com

Institut de beauté

CARLINE ESTHETIQUE
385 chemin des Vergers

04 38 92 03 36
www.carline-esthetique.fr

Mercerie

TOUTFÉEMAIN
109 route départementale 1090

04 58 00 54 05

Opticien

OPTIBERNIN
192 route départementale 1090

04 76 97 54 08
www.optibernin.fr

Pharmacie

PHARMACIE VIAL
143 route départementale 1090

04 76 08 03 19

Restaurant - Pizzeria

LA REGALIÈRE
16 chemin des Maréchaux

04 76 71 47 92

RESTAURANT LA VEYRIE
Château de La Veyrie - Chemin de La Veyrie

04 76 72 60 79
www.restaurantlaveyrie.com

RESTAURANT LES CLOYÈRES
134 chemin des Fontaines

04 76 52 95 81
www.restaurant-les-cloyeres.com

RESTAURANT ST JO
470 chemin du Teura

04 38 92 04 07
www.restaurant-stjo.fr



Artisans

Agriculteur, travaux divers

CARTIER MILLON D.

Chemin de Passe Quatre

06 10 74 62 25

Bois et chauffage

GAEC DU PRIEURÉ

622 chemin de la Proula

04 76 08 17 52

06 18 04 82 57

Carrelage

FERRARI ANTOINE

50 chemin des Brondières

06 16 78 58 04

09 80 93 21 66

GAJOVIC GUILLAUME

808 chemin de la Proula

04 57 93 23 10

06 08 24 92 76

PAMPIGLIONE ERIC

278 chemin de Bois Claret

04 76 08 01 19

06 85 20 35 78

PAMPIGLIONE YVES

326 chemin de Bois Claret

06 87 61 71 17

*Cave viticole***CAVE DES VIGNERONS RÉUNIS DE LA VALLÉE DU GRÉSIVAUDAN**

Route départementale 1090

04 76 08 00 32

DOMAINE FINOT

Za Les fontaines, 190 impasse du Teura

04 76 13 45 57

06 84 95 21 44

www.domaine-finot.fr*Couverture, zinguerie, charpente***ARNOLDI TOITURES**

268 chemin du Teura

04 76 72 63 13

MTR 38 MENUISERIE TOITURE RÉNOVATION

271 chemin de Passe Quatre

06 07 38 55 36

04 76 71 00 37

*Ébénisterie d'art : restauration, création de mobilier et de quincailleries d'ameublement***ÉBÉNISTE D'ART**

282 route départementale 1090

04 76 52 32 53

PBF MIROITERIE MENUISERIE

626 Chemin du Vivier

04 76 04 92 23

06 32 31 86 66

*Élagage et abattage***GIOVANSILI THOMAS**

181 chemin des Franques

04 76 45 80 38

06 84 54 32 25

*Électricité***FERRARI ÉLECTRICITÉ**

50 chemin Brondière

07 81 24 54 91

Entretien et réparation moto

WIZ MOTO

685 chemin du Vivier

06 06 72 76 66

Équipement automobile

EQUIP'AUTO GRÉSIVAUDAN (atelier)

GARAGE BSA (vente véhicules)

408 chemin du Teura

04 76 08 17 42

Facteur d'orgues, pianos et clavecins

ORGUES GIROUD

101 chemin du Teura

04 76 08 14 97

Cidex 8D ZA des Fontaines

www.orgues-giroud.com

Façade - neuf et rénovation, isolation extérieure - Maçonnerie

FRÉDÉRIC ROLLAND

315, RD 1090

06 10 35 33 72

Installations électriques (régulation)

ERAC STE

257 chemin des Batelières - cidex 49

06 72 49 13 96

Jardinier créateur

PAYSAGE EURL

53 chemin des Maréchaux

04 76 08 93 28

www.bernin-paysage38.com

Maçonnerie

LE MAÇON

100 chemin de Brondièrè

04 76 14 02 24

06 84 69 57 82

VALLET MAÇONNERIE

30 chemin des Batellières

04 38 92 00 78

09 60 45 30 45

06 78 97 01 97

Nettoyage

S.N.I.P

309 chemin de Bois Claret

04 76 08 82 62
06 12 02 10 09

Peinture - Revêtement

RENOV'AVENIR

89 chemin des Michellières

04 76 53 16 42

Plomberie - Chauffage

PBF PLOMBERIE

626 Chemin du Vivier

04 76 04 92 23
06 32 31 86 66

VIZZINI CHARLES PLOMBIER

34 route départementale 1090

04 76 71 02 16
06 63 77 47 28



Entreprises

3C CONSEIL

Coach et accompagnement personnel

509 chemin de Passe Quatre

06 45 92 75 64

4-CITIZENS

Programmation informatique

190 chemin des Fontaines

04 58 17 70 70

40-30

Fabrication, vente, maintenance et entretien d'équipements de production et d'installations industrielles dans le domaine de l'électromécanique électronique informatique

224 chemin des Franques

04 76 97 40 30
www.40-30.fr

ACANTHE AUDIT

Conseil en organisation, gestion et management

15 rue des Maréchaux - Cidex 6

06 72 53 09 04

AEM SOFTS

Caisses enregistreuses, terminaux de paiement électronique

Informatique : éditeurs de logiciels, sociétés de services

Parc Technologique des Fontaines - Cidex 08G

04 76 61 60 37
04 76 75 35 20
www.aemsofts.com

ALPIC

Formation à la sécurité contre les chutes de hauteur. Maintenance des EPI

691 chemin des Fontaines - Cidex 8F

04 76 13 30 30
www.alpic.fr

APPLIED MATERIALS

Spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication

864 chemin des Fontaines
Coordonnées GPS : 45°15'41.8"N 5°52'55.6"E

04 76 04 29 00
www.appliedmaterials.com

AVENIR CLIM

Vente, installation de chauffage, climatisation et dépannage

295 impasse du Teura - ZA les fontaines

06 77 34 56 74
www.avenir-clim.fr
contact@avenir-clim.com

BELLDOMELEC

Installation, dépannage, entretien d'électricité générale, climatisation, chauffage, alarme et domotique

225 chemin du Teurra

06 70 73 41 55
09 79 71 66 85
contact@belldomelec.com

CAPSYS

Electronique professionnelle et radio-électricité : matériel (fabrication)

Parc Technologique des Fontaines

04 76 08 90 75

CBM GENIE CLIMATIQUE

Étude vente mise en service maintenance dépannage de climatisation ventilation filtration chauffage régulation électricité

243 impasse du Teura - Za Fontaines

04 76 40 19 12
www.cbm-climatisation.com

CEDA CONCEPT

Bureau d'études

219 impasse du Teura

04 76 90 13 30
06 03 57 32 98
www.cedaconcept.com

CORIAL S.A.S.

Bureaux d'études, ingénierie (industries)

266 chemin des Franques

04 76 01 10 10

DIVER PATRICK

Dessinateur en bâtiments

288 chemin des Maréchaux

06 78 99 18 33

ERE Conseil

Bureau d'Etudes en Efficacité Energétique pour le bâtiment et les procédés industriels.
Eco-construction, Rénovation et Energies Renouvelables. RT 2012. BEPOS.

224 chemin des Catières

06 89 03 57 32
www.ereconseil.fr

EIFFAGE ÉNERGIE THERMIE

Chauffage et climatisation industriels

131 impasse du Teura

04 76 08 98 33

ÉVO ALP

Promoteur, constructeurs

459 chemin des Fontaines

09 50 08 01 14

ÉVOLUTION JARDIN

Entrepreneur paysagiste

228 chemin du Teura

09 53 94 56 97
04 76 40 29 21
06 10 80 48 64

FLUID'INOX

Société spécialisée dans la tuyauterie process et industrielle, inox et plastique

459 chemin des fontaines

04 76 75 07 28
www.fluid-inox.fr

FORESTIER TRANSPORTS

Transport routier

464 chemin du Teura

04 76 08 15 62

GINGER CEBTP

Expert dans l'ingénierie des sols, des matériaux et des ouvrages & des bâtiments

Chemin des Fontaines
Activillage B7

04 38 72 93 93
www.gingergroupe.com

GT ROBOTIQUE

Solutions robot vision pour l'industrie

ZI des Fontaines

04 76 62 93 12
www.gtrobotique.fr

IDORAMA INTERNATIONAL TRADING

Import-export, société de commerce international

Chemin des Fontaines - Activillage B7

04 76 92 00 10
www.idorama.com

IOMA/INTUISKIN

Conception commercialisation de solutions produits et services en dermatologie et cosmétique
fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire

Activillage Les Fontaines A6 - chemin des Fontaines

04 76 08 72 64

KALYS

Fournisseur d'ingrédients et d'additifs naturels

216 impasse du Teura

04 76 52 95 00
www.kalys.com

KI SIGN Energie créative

Création et commercialisation de produits créatifs

255 impasse du Teura

09 71 22 29 79
04 76 08 44 07
www.ki-sign.com

MEMSCAP

Composants électroniques passifs (fabrication)

ZI des Fontaines

04 76 92 85 00
www.memscap.com

PHARÉA

Conseil en ingénierie mécanique

219 impasse du Teura

04 76 90 13 30
www.pharea.com

PHILIBERT TRANSPORT

Transports de lignes régulières et scolaires

ZI des Fontaines

04 76 73 06 84
www.philibert-transport.fr

SALEWA OBERALP FRANCE

Commerce de gros, d'articles de sport et de montagne

ZI des Fontaines

04 76 52 59 59

www.salewa.fr

SBN CONSULTANTS

Informatique, bureautique (services, conseils, ingénierie, formation)

297 Bis chemin de Champ Jaillet

09 79 18 34 82

SERENITY INVEST

Cabinets et agents d'affaires

Parc technologique des Fontaines - Cidex 8G

04 76 72 14 63

SODITRAM

Maçonnerie - paysagère

199 impasse Teura

04 76 08 88 46

06 14 76 73 72

cte.soditram@sfr.fr

SOITEC

Electronique et énergie

Parc Technologique des Fontaines

Chemin des Franques

04 76 92 75 00

www.soitec.com

STUDIO DESPERADO

Publicité (studio de création)

99 impasse du Ruisseau

04 76 92 10 10

www.studiodesperado.com

TELTEC SEMICONDUCTEUR TECHNIC

Micro électronique

ZI des Fontaines

04 38 92 03 31

www.teltec.com

VAL ARCHITECTURE

Cabinet d'architecture

Rénovation, extension tout projet neuf maisons individuelles, conseils personnalisés

311 chemin du Bas Bernin

06 79 59 31 62

VERTIC

Fabricant et installateur de système de sécurité des personnes pour les travaux en hauteur

691 chemin des Fontaines

04 76 13 12 15

www.vertic.fr



Berninois, votre avis nous intéresse !

Vous êtes Berninois, membre d'une association, commerçant, artisan, dirigeant d'entreprise, ou gérant d'une activité. Merci de nous signaler, à l'aide de ce coupon réponse, par courrier (Mairie de Bernin, service communication, 496 RD 1090, 38190 Bernin), par courriel (communication@bernin.fr) ou par fax (04 76 08 97 22) les modifications ou les informations à inclure dans la prochaine parution avant le 15 juillet 2017.

N'hésitez pas, également, à nous faire part de vos impressions.

Nom de l'association / commerce / entreprise :

Nom / prénom du responsable :

Adresse :

Tél. Fax

Courriel

Site internet

Thème de l'association / activité de l'entreprise

Descriptif :

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné (e) :

(Prénom, Nom)

- Autorise la publication, sur le site internet de la ville de Bernin, des données indiquées sur ce coupon-réponse.
- Autorise la publication sur le Guide Pratique des données indiquées sur ce coupon-réponse.

Fait à Bernin, le :

Signature



LOTISSEMENTS

nom	n°	réf. plan
Bachasson (le)	6	D4 E4
Ballois (le)	3	D3 D4
Batellières (les)	28	D5
Bel horizon (le)	21	D5
Bois Soleil	9	E3
Brondière	8	E3
Charles	33	D4
Château (le)	2	D3
Châtelines (les)	1	D3
Clos de Chantecime (le)	20	D5
Clos de la Magaronne (le)	30	D4
Clos du Ruisseau (le)	10	E3
Clos des Vignes (le)	27	E6
Coralines I (les)	17	F5
Coralines II (les)	25	F4
Croix Blanche (la)	23	D5 E5
Domaine de la Cascade	31	D3
Eygana (l')	16	E4 F4
Fontaines (les)	15	F4
Gai	24	D5
Grandes Terres (les)	14	F4
Hameau des Treilles	32	D4
Hauts de Bernin (les)	4	D4
Maréchales (les)	12	E4 F4
Prélevan (le)	5	D4
Priades (les)	7	E3 E4
Résidence Christine	11	E4
Revoleys (les)	18	E5
Révoléys (les)	26	E5
Trois Pics (les)	13	F4
Varvoux (le)	22	D5
Veyrie (la)	29	D6
Vigneraie (la)	19	D5

EQUIPEMENTS - EDIFICES

Mairie - Agence Postale	E4
Bibliothèque	E4
Cave coopérative de Bernin	E4
Château/Restaurant de la Veyrie	D6
Clos Michel, Associations	E5
Eglise, Cure, Cimetière	E4
Groupe scolaire	E5
Gymnase le Cube	E5
Halte-garderie, crèche	E4
Maison du Territoire (Conseil Général de l'Isère)	G5
Parking Relais	G5
Police municipale	E4
Relais Assistantes Maternelles	E4
Salle des fêtes	E4
Services techniques communaux	F4
Station pythosanaitaire communale	F6
Terrain de football	E5
Tennis couverts	E5
Tennis	E5 E6
Terrain de vélo-cross	D6

0 250 500 m

Légendes :

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Chemin
- Bâtiment public
- Parking
- Château
- Site remarquable
- Bois
- Espace agricole
- Vigne
- BSEI
- Espace public
- Zone d'activités
- Espace détente
- Lotissement

© 2015 - Signa Plan - Tous droits réservés

F

G

H

I

J

INDEX DES LIEUX-DITS

BALLOIS (LE).....	D3 D4
BAS BERNIN (LE).....	E5
BATELLIÈRES (LES).....	C5
BOIS CLARET.....	F8
BRONDIÈRE.....	E3
CATIÈRES (LES).....	D5
CHAMP BERTIN.....	C3
CHAMP JAILLET.....	E4
CHANOLAI.....	D3
CHÂTEAU NARDENT.....	C3 D3
CHATELLIÈRE (LA).....	A2
CLOS DU BERT (LE).....	E6 E7
CLOT (LE).....	C5
CLOYÈRES (LES).....	E5
COMMUNAUX (LÈS).....	G6
	B4

CÔTE (LA).....	F6
CRAPONOZ.....	D3
EYGANA (L).....	E5 F5
FONTAINES (LES).....	F5
FRANQUES (LES).....	F5
GAI.....	D6
GRAMONT.....	G6 H6
GRANDES EYMES (LES).....	B4 C4
GRANDES TERRES (LES).....	F4
GRANDES VIGNES (LES).....	C4 D4
GRANDS CLAPRES (LES).....	D3 E3
ILES DE BOIS CLARET (LES).....	G8
MAGARONNE (LA).....	D4
MARÉCHALES (LES).....	E4 F4
MICHELLIÈRES.....	E4
PETITES EYMES (LES).....	D4
PIGNES (LES).....	C4
PRÉ DU BOEUF (LE).....	F7
PRIEURÉ (LE).....	E6
REVOLEYS (LES).....	E5
ROUGNON.....	C4 D4
ROUSSE (LA).....	D4
VARVOUX (LE).....	D5
VAURY (LA).....	G7
VEYRIE (LA).....	D6
VILLAGE (LE).....	E4

INDEX DES CHEMINS

Ballois (chemin du).....	D3 D4
Batellières (chemin des).....	B4 C4 C5 D5 E5
Bas Bernin (chemin du).....	E4
Basculé (place de la).....	E4
Basset (place Urbain).....	E4
Bois Claret (chemin de).....	E5 E6 F6 F7 F8
Bois Gramont (chemin de).....	F8 G7 G8
Brondièrre (chemin de).....	E3
Caillate (chemin de la).....	D4
Capiton (chemin du).....	D4
Capiton (impasse du).....	D4
Casernes (chemin des).....	F4
Catières (chemin des).....	D5
Cave (chemin de la).....	E5
Champ Bertin (chemin de).....	B3 C3
Champ Jaillet (chemin de).....	D3 D4
Chanolai (chemin de).....	D3
Château Nardent (chemin de).....	D4 D5
Chatellièrre (chemin de la).....	E7
Clos du Bert (chemin du).....	C5 D5
Clôt (chemin du).....	E5 F5
Communaux (chemin des).....	B4 C4 D4 D3
Coralines (chemin des).....	E5 F4 F5
Côte (chemin de la).....	E5 F5
Craponoz (chemin de).....	D3 E3 E4
Dauphine (allée de la).....	D3
Droits de l'Homme (place des).....	E4
Ecoles (passage des).....	E5
Ecoutoux (chemin des).....	E6 E7
Facteur (chemin du).....	C1 D1 D2
Fontaines (chemin des).....	G5
Franques (chemin des).....	E5 G5 G6
Glières (chemin des).....	G9 H7
Grandes Eymes (chemin des).....	C4
Hauts de Bernin (chemin des).....	D4
Kielsenbronn (parc).....	E4
Maréchaies (chemin des).....	F4
Michellières (chemin des).....	D4 E4
Mollard (chemin du).....	C5
Noyers (chemin des).....	E5
Passé-Quatre (chemin de).....	E5
Petite Chantourne (chemin de la).....	F6 G6 G7
Petites Eymes (chemin des).....	C4
Pignes (chemin des).....	C4
Pré Figarou (chemin de).....	D6
Pré Fontaine (chemin de).....	F5
Presbytère (passage du).....	E4
Prieuré (chemin du).....	E6
Proula (chemin de la).....	E4 E5
Puits (chemin du).....	E4
Rivasson (chemin du).....	E6
Rougnon (chemin de).....	C3 C4
Rousse (chemin de la).....	D4
Ruine (chemin de la).....	D3
Ruisseau (impasse du).....	E3
Teura (chemin du).....	F4 G5 G6
Teura (impasse du).....	F5 G5
Urbain Basset (passage).....	E4
Urbain Basset (place).....	E4
Varvoux (chemin du).....	D5 E5
Vergers (chemin des).....	E4
Veyrie (chemin de la).....	D6 E6
Vivier (chemin du).....	D6 E5

1
2
3
4
5
6
7
8
9

F

G

H

I

J

Les maires de Bernin

<i>COLLAVON Antoine, Benoît</i>	1791-1792
<i>AMABERT François</i>	1792-1800
<i>COLIN Jean-Philippe</i>	1800-1808
<i>BERNARD Pierre</i>	1808-1815
<i>GUTIN Ainé</i>	1815-1823
<i>DRALLIAT Jean</i>	1823-1848
<i>DUCLOT Jean-Baptiste</i>	1848-1870
<i>PELLAT Jean</i>	1870-1871
<i>COMTE Léon</i>	1871-1876
<i>PELLAT Jean</i>	1876-1881
<i>BIDAL Félix</i>	1881-1904
<i>DIDIER Albert</i>	1904-1907
<i>DUCLOT Jean-Baptiste</i>	1907-1912
<i>CŒUR François</i>	1912-1919
<i>COMTE François</i>	1919-1925
<i>FAURE-GAVIOT Marius</i>	1925-1929
<i>MERGOILE Eloi</i>	1929-1945
<i>AILLOUD Marius</i>	1945-1945
<i>MERGOILE Eloi</i>	1945-1947
<i>FAURE-GAVIOT Joseph</i>	1947-1959
<i>BOUCHAIN Ferréol</i>	1959-1960
<i>BIDAL Raymond</i>	1960-1968
<i>ROUILLON Amédée</i>	1968-1971
<i>CHENE Paul</i>	1971-1974
<i>MARCK Francis</i>	1974-1977
<i>BOBILLON Jean-Claude</i>	1977-1989
<i>VIDAL André</i>	1989-2004
<i>SECHAUD Nicole</i>	2004-2008
<i>BELLICARD Laurence</i>	2008-2014
<i>ROCCA Cécile</i>	2014-

